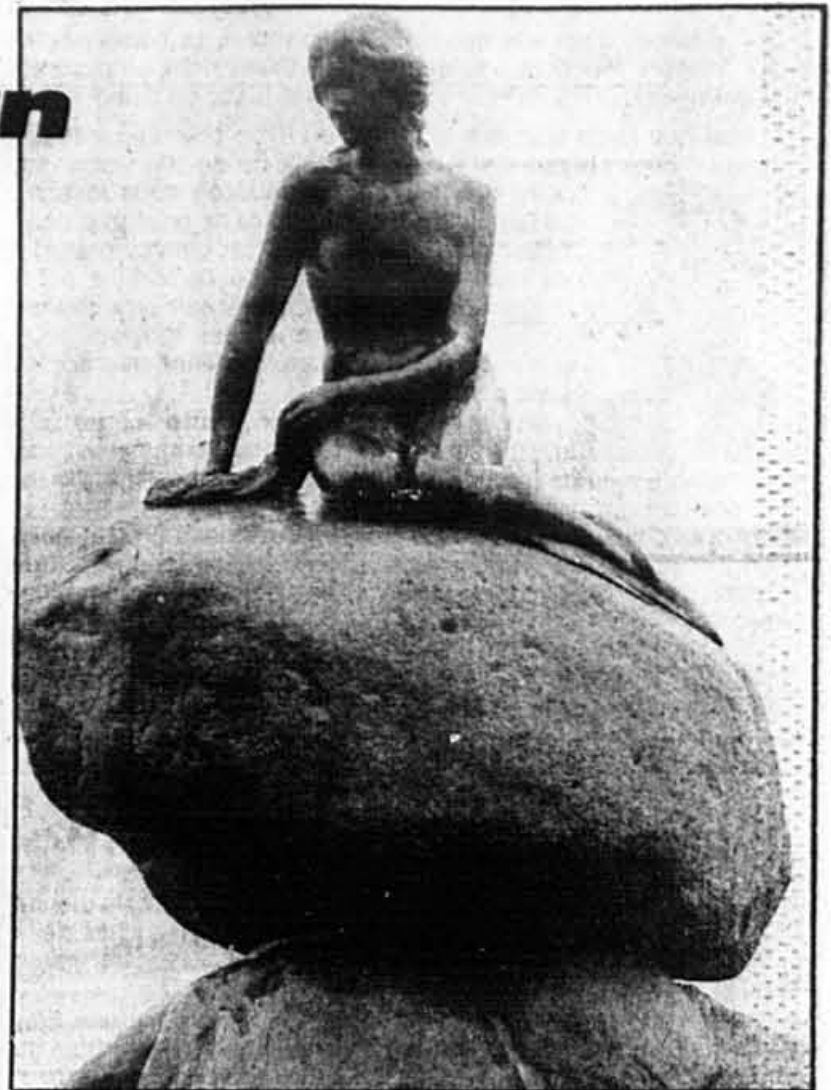
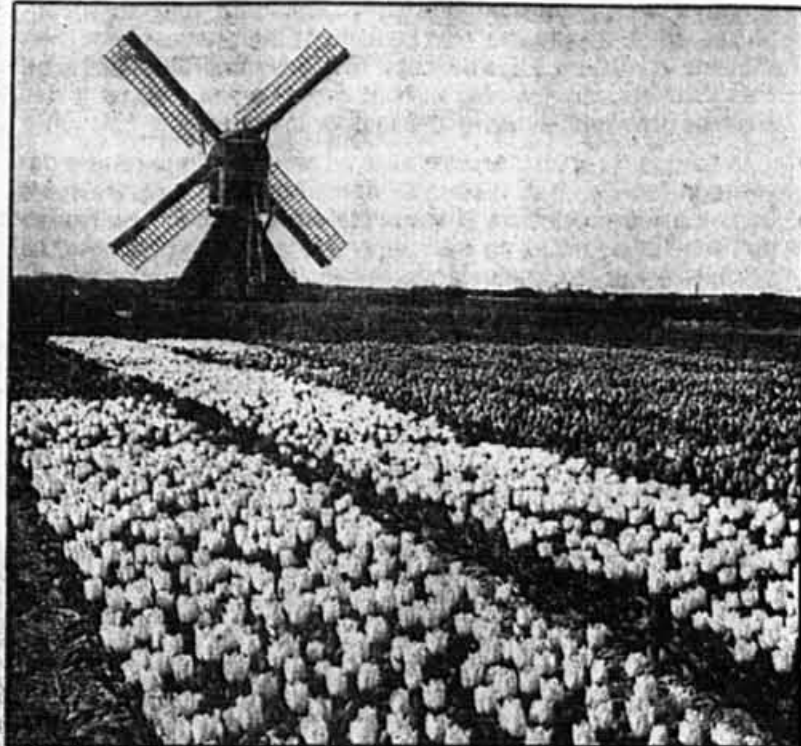
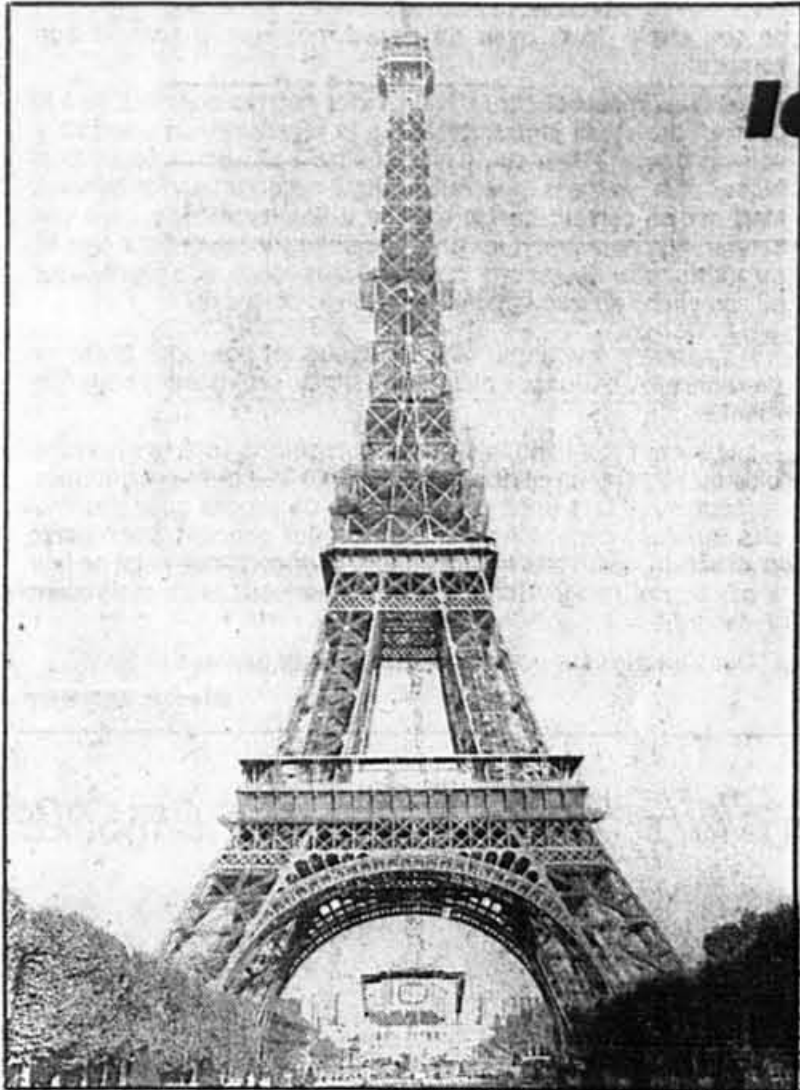


En Europe, le basic american l'emporte sur l'esperanto



LOUIS B. ROBITAILLE

collaboration spéciale
PARIS

« L'humanité a toujours rêvé d'un esperanto, d'une langue de communication internationale de base. Elle l'a: c'est, non pas vraiment de l'anglais, mais une sorte de *basic american* que l'on baragouine désormais à travers le monde. »

A quelques jours du Sommet francophone de Dakar, linguistes, enseignants ou responsables français de la francophonie font pour la plupart des comptes lucides et plus cruels. Certains déplorent la situation et croient qu'on peut agir (jusqu'à un certain point), les autres y accordent peu d'importance. Mais tous font une constatation à peu près équivalente: la bataille entre l'anglais et le français comme langue de communication internationale est terminée depuis bon nombre d'années.

On a beau jongler avec les chiffres, comparer le nombre d'anglophones avec le nombre de francophones, aligner les pays souverains qui affichent le français comme langue officielle, comparer le Sommet de Dakar et une réunion du Commonwealth, il faut revenir à la dure réalité des faits.

C'est la suivante: le *basic american*, langue rudimentaire et approximative est le véhicule quasi-unique, à la fin du 20^e siècle, pour cette élite internationale qui voyage, fait des affaires à l'étranger, participe à des colloques scientifiques.

Cet anglais pour bébés, admet la linguiste Henriette Walter (*Le Français dans tous ses états*, Robert Laffont), a conquis de manière irréversible le monde international des affaires: chose réglée.

Irrésistible

Il en va de même pour tout travail scientifique de haut niveau: non seulement les sciences exactes communiquent désormais exclusivement en anglais, mais encore, Mme Walter me cite des colloques de linguistique où la

pression en faveur de l'anglais est irrésistible.

Même au secrétariat d'Etat à la francophonie, un interlocuteur admet en soupirant que « la bataille pour la langue scientifique de haut niveau est terminée », et l'affaire Pasteur n'en est que l'ultime preuve accablante.

En ce qui concerne la langue du tourisme et de l'aviation, tous les gens qui ont voyagé savent à quel point le cas paraît réglé: il y a d'un côté « des » langues nationales ou régionales, et de l'autre « la » langue de communication.

Dans le domaine de la chanson rock ou du cinéma, la cause est également entendue: tourner en français, c'est faire un film français; tourner en américain, c'est faire un film « international ». Chanter en américain abolit les frontières (à condition toutefois d'avoir des spectateurs).

Mon interlocuteur au Secrétariat de la francophonie admet tout cela volontiers: « Notre ambition n'est pas tellement de faire avancer le français que de le maintenir. »

Et effectivement, on suppose souhaitable d'éviter le sort qui est aujourd'hui celui de la Hollande (voir autre texte), ou de petits et moyens pays dont la langue est en train de se réduire à l'état de dialecte.

Lignes de résistance

Dans cet ordre d'idées, il semble en effet indispensable aux yeux des spécialistes d'organiser des lignes de résistance, notamment en ce qui concerne tout le vocabulaire technique usuel (ne pas confondre avec la communication de haut niveau), les productions culturelles les plus répandues et menacées (chanson, cinéma, télévision).

Dans le domaine culturel, il est certain qu'une politique de laissez-faire total risque d'amener la majorité des producteurs à tourner en américain et les chanteurs à chanter US. Pour la télévision, on connaît l'étendue du désastre et du danger. Donc on sait quels

grandes cultures nationales ont un prix à payer et un effort d'organisation à consentir pour ne serait-ce que résister à cette pression.

Là où la francophonie risque de se tromper de combat, c'est précisément quand elle rêve de se mesurer au *basic american*. Les Français continuent d'y penser de temps à autre. Par exemple d'une Europe culturelle où le français serait « la » langue des élites. Ce qui était vrai, mais au 18^e siècle.

Aujourd'hui, la réalité, même à l'intérieur du Marché commun, c'est qu'il y a neuf langues « officielles ». Et qu'en pratique à Bruxelles le français et l'anglais, servent de langues de travail quo-

tidiennes. C'est attribuable au fait que la Grande-Bretagne n'est entrée qu'en 1972 et que la CEE est à Bruxelles.

Mais, de l'avis général, l'anglais gagne du terrain tous les jours. Les jeunes hauts fonctionnaires, y compris espagnols et italiens, sont parfaitement à l'aise en anglais, qui devient un vecteur naturel de communication, même à douze. Sombres perspectives pour le français à long terme, même à Bruxelles.

Aimable fiction

Les Français, bien entendu, ne seraient pas opposés au fait que leur langue soit déclarée officiel-

le, ne serait-ce que pour donner une identité à l'Europe. Mais alors, pourquoi le français et non pas l'allemand, vieille langue de civilisation (90 millions de germanophones en Europe)? Pourquoi pas l'espagnol, nettement plus vigoureux que la langue de Molière?

Il paraîtrait plus raisonnable pour les Français de proposer une concertation aux grandes langues régionales de manière à résister à l'américanisation que d'essayer de s'imposer sur le plan international. Car, dans ce domaine, l'importance du français est en train de devenir une aimable fiction.

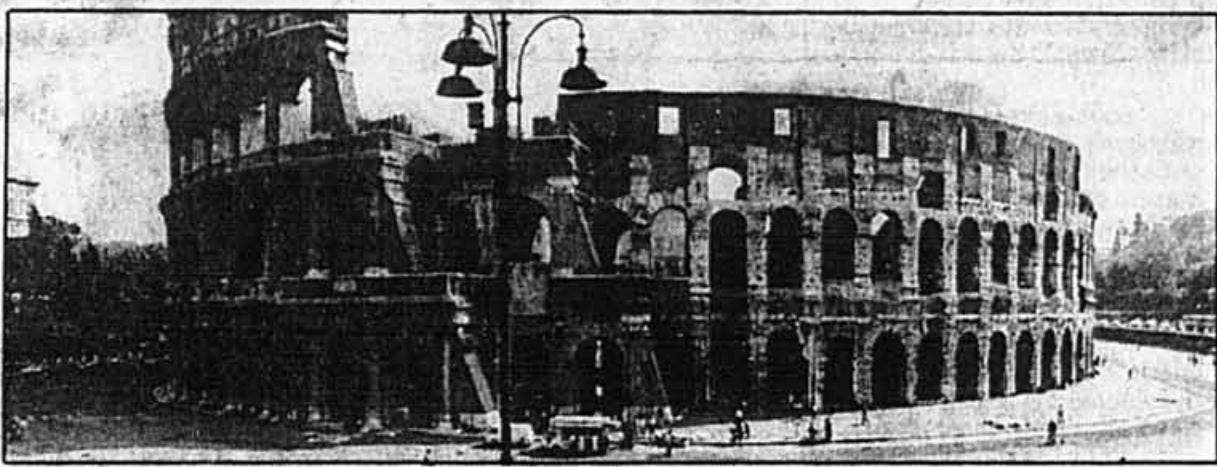
La France porte à bout de bras la seule agence de presse internationale qui ne soit pas en anglais — l'Agence France-Presse — et encore, dans la mesure où son service en anglais prend de l'importance. Mais cela ne durera pas indéfiniment. Le temps où les grandes élites, à travers le monde, se faisaient un point d'honneur d'apprendre le français — à Rio ou au Caire — est plutôt révolu. S'il y a des comparaisons à faire, ce serait plutôt avec l'espagnol ou le portugais.

Cela dit, il ne faut pas se désespérer sur tous les fronts.

Exemple: le français en France. Malgré l'affichage souvent débile, le snobisme de l'anglais (ancien), les emprunts à l'étranger, la langue se porte comme un charme (idem pour l'italien ou l'allemand d'ailleurs). Le bassin linguistique est assez important pour que l'eau se renouvelle.

Exemple: l'Afrique noire, dont l'importance est considérable. Certes, 80 ou 90 p. cent des Africains dits francophones ne parlent pas français. Mais, de l'avis de tous les linguistes, tous et chacun de ces pays sont « condamnés » à l'utilisation du français, comme langue de communication, dans la mesure du développement économique et culturel. Tous les exemples de politiques linguistiques volontaristes menées contre le français en Afrique ont été voués à l'échec.

Donc au moins une bonne nouvelle: les frontières réelles de la francophonie ne vont pas disparaître du jour au lendemain. Mais la francophonie n'est pas universelle: elle est régionale. *My esperanto is rich!*



C'est en anglais que ça se passe

Quand vous avez l'habitude de vous promener d'un pays européen à l'autre, vous adoptez un certain comportement moyen, apte à vous attirer les bonnes grâces de vos interlocuteurs. Même dans un pays dont vous ne parlez pas la langue, vous baragouinez trois mots dans le dialecte local — bière, café, cigarettes — avant de lâcher: « Do you speak english? »

L'autre jour à Amsterdam, je me suis rendu compte que les Pays-Bas faisaient exception à la règle. Dans les grandes villes néerlandaises — c'est-à-dire presque partout — vous vous adressez directement en anglais aux passants, aux garçons de café. Sans vous poser la question à savoir s'ils comprennent la langue en question.

Aux Pays-Bas, on prend cela pour acquis: l'anglais — ou plutôt un baragouin sous-américain — constitue une langue d'usage publique prédominante. Un citoyen hollandais moyen, bien qu'il appartienne, avec la Flandre belge, à un ensemble linguistique de 20 millions de personnes, ne semble pas se formaliser du fait que l'étranger ignore délibérément son identité culturelle, la réduise aux dimensions d'un grand dialecte régional bon à parler en privé et dans les soirées familiales.

De retour à Paris, je m'informe auprès de ce vieux Philip Freriks, correspondant à Paris de la télé et de journaux hollandais: « Les Hollandais sont depuis toujours de grands commerçants, ouverts sur le monde.

C'est pourquoi effectivement le pays est certainement le plus anglicisé de toute l'Europe. Et même davantage que le Danemark — cinq millions d'habitants — qui, parce qu'il est un peu plus à l'écart, a davantage conservé ses particularismes culturels. »

Dynamique quand même

À quelques exceptions près, selon Freriks, cette situation n'inquiète strictement personne en Hollande. Ça n'empêche apparemment pas la langue néerlandaise de s'épanouir. Par contre, les Hollandais se sentent plutôt fiers et « modernes » de posséder aussi bien la langue de communication internationale. « Ils trouvent volontiers les Français minables car incapables d'apprendre l'anglais correctement. »

Un exemple de la bonne santé de la langue: la presse néerlandaise est d'une rare abondance, comparable à celle de la Grande-Bretagne. Dans d'autres secteurs, par contre, il y aurait de quoi crier à la catastrophe.

Entre dans une librairie d'Amsterdam. Ce que je trouve, ce n'est pas un petit secteur de livres étrangers. C'est le tiers des rayons occupés par des publications américaines ou anglaises. Il y a une telle abondance que, de toute évidence, il s'agit de produits destinés aux « locaux » et pas aux touristes.

Les Hollandais achètent une partie de la littérature en « version originale », c'est-à-dire en anglais. « A tel point, me dit un

spécialiste de l'édition, que cela pose un problème pour les traductions: vaut-il la peine de publier en néerlandais un *best-seller* américain si celui-ci a déjà été acheté en anglais par des milliers de lecteurs? »

Autre secteur directement touché: le cinéma. Les films — peu nombreux — tournés en Hollande le sont souvent en anglais, ou en deux versions, dans l'espoir de déborder un marché trop petit.

À la télévision, c'est le règne de la « version originale » du matin au soir. Comme dans les pays scandinaves d'ailleurs. Séries, soaps, documentaires, *docudramas* et *tutti quanti* sont projetés dans la langue originale, avec sous-titres. Cela va de *Dallas* à *Roots* en passant par *Shoah*, de l'italien au français en passant par l'allemand. Mais, en réalité, cela finit le plus souvent en américain par la force des choses: bref la télé publique hollandaise a comme langue première l'américain.

Dernier secteur, totalement sinistré celui-là: la musique rock ou simplement populaire. Selon Freriks, les chanteurs ou les groupes qui s'adressent à la jeunesse utilisent l'anglais dans une proportion de 75 p. cent ou davantage. Il est difficile de penser que la disparition de ces différentes fonctions culturelles n'aura pas un effet à long terme sur la langue. Mais dans 20 ans? 50 ans?

Vocabulaire inventé

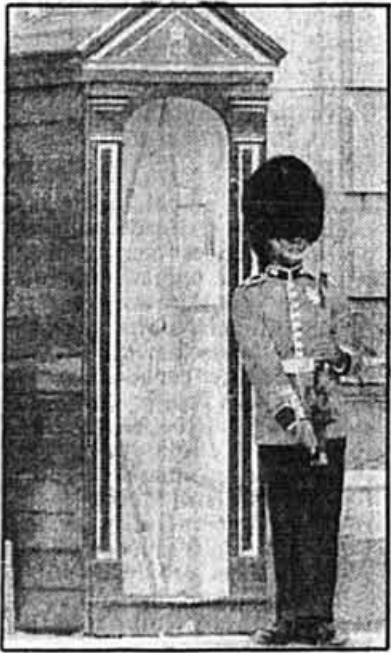
Cette situation hollandaise, on l'a dit, se retrouve dans une

large mesure dans les pays scandinaves, dont la langue est à la fois proche de l'anglais, et trop faible démographiquement pour assurer toutes les fonctions culturelles.

On est très loin du compte lorsqu'il s'agit de grandes langues telles que l'espagnol, l'allemand, l'italien, même si ces langues ont depuis longtemps renoncé à jouer un vrai rôle international, et même si les nouvelles élites apprennent toutes l'anglais sans exception.

Selon la linguiste Henriette Walter, et malgré une américanisation apparente et superficielle, la langue italienne manifeste le plus grand dynamisme imaginable. Et, tout comme en France, les jeunes s'inventent un vocabulaire, créent des mots dont la très grande majorité sont tout à fait italiens. Il est vrai que, chez les moins de quarante ans, la langue seconde est en majorité écrasante, l'anglais. Alors que le passage au français est naturel. Que l'italien fait des emprunts à l'anglais. Mais qu'on se rassure: ce qui domine encore en Italie, c'est de manière écrasante l'unilinguisme italien (76 p. cent de la population, contre 28 p. cent aux Pays-Bas).

Sans avoir la moindre prétention à un rôle international, l'italien s'épanouit sans complexes dans ses frontières. Mais les pays de cette dimension (55 millions d'habitants) ont peut-être aujourd'hui la taille suffisante pour résister. A cinq millions — et tout seuls au monde — c'est plus difficile.





LE TOURISME FRANÇAIS
Exigez notre brochure chez votre agent de voyages

L'ACCESSIBILITÉ

VOYAGES EN ITALIE, RUSSIE, AUTRICHE, ETC.

Ne cherchez pas un interprète ou votre dictionnaire, notre guide français vous accompagne.

QUÉBÉCOIS, FRANÇAIS, BELGES, SUISSES

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Claude Masson
éditeur adjoint

Marcel Desjardins
directeur de l'information

Alain Dubuc
éditorialiste en chef

Oui à l'accès à la justice; non aux excès

Le débat n'est pas nouveau. Il remonte à La Fontaine, le célèbre fabuliste: «Selon que vous soyez riche ou pauvre, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.»

Sauf que le constat que la justice est trop chère pour le citoyen moyen choque davantage en cette fin de 20e siècle. Au point que le ministre québécois de la Justice, Gil Rémillard, affirme que ça ne peut plus continuer ainsi: il faut créer un comité d'étude sur l'accessibilité à la justice. Ce comité, dont la création a été annoncée jeudi, sera chargé d'étudier et de proposer des moyens pour que le système judiciaire devienne plus accessible à tous.

Que le système judiciaire coûte cher et soit difficilement accessible à quiconque n'est pas admissible à l'aide juridique, cela est l'évidence même. On ne se dépêtré pas dans le système judiciaire de nos jours sans les services d'un avocat. Ces services, surtout quand on choisit la crème et que les procédures risquent d'être longues, sont chers. Et on n'a pas inclus les frais de cour, de sténographie, etc.

Dans ce sens, les moyens examinés par le ministre comme solutions possibles ne sont pas mauvais. On parle en effet d'explorer l'arbitrage, la médiation, la hausse du seuil d'accessibili-

té juridique. Il est question aussi de porter de \$1000 à \$3000 le plafond des réclamations en Cour des petites créances où chaque citoyen plaide lui-même, sans avocat.

Mais encore là, il ne s'agit pas de solutions miracles.

L'arbitrage est fréquemment utilisé en relations de travail. Par ailleurs, une nouvelle pratique se répand en certains milieux: le recours à certains tribunaux privés où des personnes d'une crédibilité reconnue servent d'arbitres pour régler, plus rapidement et de façon plus souple, des différends.

Ces procédures ont l'avantage d'être moins compliquées que le recours aux tribunaux. Elles sont cependant tout aussi coûteuses, sinon davantage. Non seulement elles nécessitent bien souvent le recours à des avocats, mais les honoraires des arbitres sont souvent élevés, surtout lorsqu'on fait appel à des arbitres prestigieux. Même chose pour la médiation.

La hausse du seuil d'accessibilité à l'aide juridique rendra davantage service. Mais il est à se demander s'il s'agit vraiment de la meilleure solution. Entre le plafond actuel et une hausse de l'échelle, pourquoi ne pas songer à une échelle graduelle? La gratuité serait maintenue pour les gens de bas revenu, puis une échelle graduelle serait imposée aux clients, selon leur condition financière. Ainsi, entre le pauvre qui a droit à la gratuité et le riche qui a les moyens de se payer l'avocat prestigieux

de son choix, le citoyen de classe moyenne trouverait son compte.

Quant au recours accru à la Cour des petites créances ou à la Cour en direct du juge Robitaille à la télévision, on pourrait y voir un danger. Bien sûr, l'accessibilité à la justice serait plus facile; plus de gens pourraient ainsi recourir aux tribunaux. Mais est-on certain que la société y gagnerait? N'y a-t-il pas danger, au contraire, que l'on se querelle sur tout et sur rien et qu'on au moins désaccord, on traîne son voisin, son fournisseur ou son client devant la Cour des petites créances?

Il s'agit là d'un danger réel. Il ne faudrait pas, sous prétexte de rendre les tribunaux plus accessibles, provoquer l'engorgement.

Les ententes à l'amiable, hors cour, seront toujours préférables au recours aux tribunaux. On a vu ces dernières années, surtout aux États-Unis, toutes sortes de procès pour des motifs farfelus: depuis le mari trompé qui poursuit pour perte d'affection, jusqu'aux enfants qui se plaignent que papa ne leur a pas assuré l'éducation universitaire à laquelle ils estimaient avoir droit.

Oui à un meilleur accès à la justice. Mais non aux excès!

Pierre VENNAT

Shakespeare censuré

Le Festival de Stratford, véritable institution canadienne dans le monde du théâtre, a décidé de retrancher deux passages du *Marchand de Venise*, de Shakespeare, parce qu'ils étaient blessants pour les juifs.

C'est un geste très inquiétant, qui s'inscrit dans une très dangereuse tendance de plus en plus répandue en Amérique du Nord: réécrire l'histoire en fonction des nouvelles valeurs de notre société.

Il est vrai que le *Marchand de Venise* est une pièce profondément antisémite. Shylock, son personnage central, est un juif riche, prêteur impitoyable: c'est là le stéréotype le plus vivace que doivent toujours supporter les juifs. Encore aujourd'hui, les prêteurs usuraires de la petite pègre font du «shylocking», à cause du nom du personnage de Shakespeare.

L'antisémitisme du *Marchand de Venise* a posé de réels problèmes. Il y a cinq ans, lorsqu'on a présenté la pièce à Stratford devant des écoliers, des jeunes se sont mis à bombarder de pièces de monnaie d'autres enfants, juifs orthodoxes.

Les organisations juives se sont inquiétées, à juste titre, soulignant que cette pièce était, pour bien des enfants, un premier contact avec la réalité juive; son contenu antisémite livré à des auditoires mal préparés encourageait le racisme.

On a alors proposé d'excellentes solutions: ne présenter cette pièce qu'à des étudiants assez âgés pour pouvoir en comprendre le contexte historique, assortir la représentation de discussions sur l'antisémitisme. On profitait ainsi de l'occasion pour lutter contre l'ignorance et rapprocher des communautés. Les coupures bêtes ne permettraient jamais d'y arriver; on a préféré la censure à l'information.

Le Congrès juif n'a pas exigé ces coupures, mais s'en est néanmoins réjoui. Même si cet organisme, par définition, s'inquiète des manifestations de l'antisémitisme, il devrait s'inquiéter des conséquences d'une mesure qui ressemble trop à la réécriture de l'histoire de l'URSS stalinienne ou au 1984 de George Orwell.

Le geste s'inscrit dans une tendance qui rappelle d'autres excès, de l'Index catholique aux feuilles de vigne qui masquaient la nudité des oeuvres d'art. Déjà, à Toronto, les sous-titres anglais qui accompagnaient une représentation de *la Flûte enchantée* de Mozart ont été épurés des allusions sexistes. Ou va-t-on s'arrêter dans ces entreprises de charcutage?

Si on se met à réécrire notre littérature pour en éliminer le sexisme et le racisme, il faut être conscient que l'on videra les bibliothèques de la moitié de leurs oeuvres, en commençant par l'ensemble des albums de *Tintin*.

Alain DUBUC

APRÈS UNE INTERVENTION DU CONGRÈS JUIF, SHAKESPEARE EST CENSURÉ



DRÖITS RESERVÉS

L'accord du lac Meech ne facilitera pas la suite de la révision constitutionnelle

MARCEL ADAM

Les signataires de l'accord Meech refusent de l'amender avant son encheînement dans la Constitution, de peur de le tuer en le rouvrant.

C'est pourquoi Robert Bourassa et Brian Mulroney se montrent intraitables: l'accord actuel passe ou il casse.

Ils assurent cependant les premiers ministres nouveaux venus réclamant des modifications avant de s'y rallier, que les circonstances s'y prêteront mieux lors de la prochaine ronde de négociations.

Et pour les faire réfléchir sur les graves conséquences de leur dissidence, ils leur rappellent occasionnellement que faire échouer cet accord c'est le meilleur moyen d'empêcher que se réalisent les amendements qui leur tiennent à coeur, puisque le Québec rendra quasiment impossible toute réforme constitutionnelle en s'abstenant d'y participer.

L'autre samedi l'éditorialiste en chef du *Globe and Mail*, William Thorsell, évoquait les effets désastreux qui résulteraient de la paralysie du processus révisionnel de la Constitution.

Si l'accord Meech ne se réalise pas le Québec reprendra son boycott des conférences constitutionnelles et aucun premier ministre fédéral n'osera aller de l'avant dans la réforme constitutionnelle, de crainte de réaliser la souveraineté-association par en haut. Alors il faudra renoncer à réformer le

Sénat, à enchaîner le droit des autochtones à l'autonomie gouvernementale, à amender la Charte des droits et à redistribuer les pouvoirs. Bref, concluait M. Thorsell, «une société dynamique se trouvera dans une impasse constitutionnelle».

Or, cette semaine, l'ex-sénateur Eugene Forsey, qui a une compétence reconnue en matière constitutionnelle, a réagi à ce commentaire dans le même journal. Pour dire que l'accord Meech ne garantit rien au sujet des réformes que l'éditorialiste souhaite pour le Sénat et les droits des Amérindiens, ni pour d'autres réformes d'ailleurs.

«Si l'accord Meech survit, écrit-il, il ne fait pas de doute que dans la réforme du Sénat l'Ouest exigera un accroissement sensible de ses sièges sénatoriaux. Ce qui impliquera une diminution sensible des sièges occupés par le Québec au Sénat. M. Thorsell croit-il que la 'société distincte' acceptera cela? En vertu de l'accord Meech le Québec aurait un veto.»

«Si l'accord Meech survit, ajoute M. Forsey, l'encheînement du droit des autochtones au gouvernement autonome ne pourrait même pas être discuté, sauf avec le consentement unanime des premiers ministres provinciaux.»

Il rappelle en terminant que l'accord Meech prévoit des discussions sur le Sénat et les pécheries, et que ne peut être ajouté à l'ordre du jour ce qui «est convenu». Ce qui signifie que tout premier ministre a le pouvoir d'empêcher d'y ajouter ce qui ne lui agréé pas.

Eugene Forsey évoque un problème réel qui semble avoir peu retenu l'attention.

La réforme du Sénat exigeant l'unanimité, on peut parier qu'elle ne se réalisera jamais, parce qu'il se trouvera toujours au moins un premier ministre pour avoir de bonnes raisons de conserver le statu quo. M. Forsey n'a pas tort de penser que celui du Québec ne sera pas en reste à cet égard.

Quant à la poursuite de la réforme constitutionnelle après la ronde Meech, voici ce que prévoit l'accord à ce sujet.

D'abord une conférence constitutionnelle sera convoquée «au moins une fois l'an» par le premier ministre canadien. Ensuite l'ordre du jour de ces réunions comportera les questions suivantes: la réforme du Sénat, les pécheries et «toutes autres questions dont il est convenu».

L'accord est clair et impératif: il y aura des conférences constitutionnelles au moins une fois l'an pendant les siècles des siècles et chaque fois le Sénat et les pécheries seront au programme puisqu'il n'y a pas de clause abrogatoire. Cependant il pourra s'y trouver d'autres questions «dont il est convenu».

Le vague de cette dernière clause faisait se demander à l'ex-premier ministre Pierre Trudeau, lors de sa comparution devant le Sénat, en mars 1988: «Qui va décider? Faudra-t-il que ce soit les dix provinces ou sept ou seulement le gouvernement fédéral?»

Lors de cette intervention M. Trudeau s'était fait demander s'il serait nécessaire, en vertu de l'accord Meech, d'avoir l'unanimité pour ajouter des points à l'ordre du jour, notamment au sujet des droits autochtones. Contrairement à M. Forsey il pense qu'elle n'est pas nécessaire.

Ce qui ne veut pas dire que ce sera facile pour autant puisque pour modifier l'ordre du jour il faudra chaque fois procéder à un amendement constitutionnel.

Pour lui il suffit d'utiliser la procédure ordinaire d'amendement de la Constitution pour retirer des points de l'ordre du jour, mais il n'est pas précisé comment on peut en ajouter. Il imagine cependant qu'un arbitrage judiciaire établirait que la même procédure s'applique dans un cas comme dans l'autre.

«Il faudrait donc, conclut-il, l'accord de sept provinces pour placer les droits des autochtones à l'ordre du jour des prochaines conférences constitutionnelles. Vous faites donc mieux de commencer à exercer des pressions.»

Dans l'état actuel des choses la confection de l'ordre du jour des conférences constitutionnelles est une opération informelle et souple; avec l'accord Meech elle sera lourde et compliquée. Actuellement le premier ministre canadien peut, au nom de l'intérêt national, exercer une influence déterminante sur le choix des problèmes constitutionnels à aborder; avec l'accord Meech les intérêts régionalistes ou de l'Ontario ou du Québec ou de quatre petites provinces pourront empêcher des réformes extrêmement importantes pour la fédération.

Les premiers ministres qui tiennent à ce que l'accord du lac Meech soit modifié immédiatement, trouvent sans doute dans les rigidités et le vague des dispositions du chapitre VI de l'accord, des raisons de penser qu'il vaut mieux battre le fer pendant qu'il est chaud.

Permis de pollution

Dans une législation sur les pluies acides qu'il enverra bientôt au Congrès, le président Bush pourrait proposer la création de «permis de pollution». Ces permis donneraient la flexibilité nécessaire aux grands pollueurs pour qu'ils trouvent le meilleur moyen de ne plus polluer.

Si la loi impose aux producteurs d'électricité et aux autres grands utilisateurs de charbon une diminution annuelle de la quantité de polluants qu'ils rejettent dans l'atmosphère, ils doivent tout prendre des mesures immédiatement, sans égard à l'opportunité économique de ces mesures.

Par exemple, une centrale qui doit rapidement acheter du charbon plus propre et plus cher ou investir une forte somme pour épurer la fumée qu'elle produit se privera des ressources qui lui auraient permis de financer dans dix ans la construction d'une nouvelle centrale beaucoup moins polluante. Un tel système risque d'être plus coûteux et moins efficace.

L'approche de M. Bush consiste à donner à chaque pollueur la permission de rejeter une certaine quantité de polluants dans l'atmosphère et d'abaisser cette quantité chaque année. Mais on autorise la vente de ces permis pour introduire une certaine souplesse dans le système. Ainsi, celui qui veut investir pour diminuer rapidement sa pollution pourra financer ses installations en partie par la vente de ses permis. D'autres feront le calcul inverse. Mais dans son ensemble, la pollution diminuera d'année en année. Pour les consommateurs, le coût de la dépollution serait diminué d'environ un tiers.

Un des grands avantages de ces permis serait de mieux protéger des milliers d'emplois dans des régions déprimées. Si certaines centrales continuent à brûler du charbon à haute teneur en soufre alors que d'autres sont rapidement converties pour brûler le même charbon sans polluer, des régions comme la Virginie-Occidentale n'auront pas à craindre une dislocation complète de leur économie.

Ce genre de calcul permettrait à beaucoup de membres du Congrès d'approuver la législation contre les pluies acides sans craindre l'augmentation du chômage dans leur État.

Cette souplesse est d'autant plus nécessaire que les entreprises polluantes américaines devront, outre les pluies acides, s'ajuster à d'autres règles sévères visant à lutter contre l'effet de serre.

Dans un cas comme dans l'autre, l'environnement y gagnera si on met en place des politiques peu coûteuses et réalisables plutôt que des projets irréprochables sur papier mais inapplicables.

Frédéric WAGNIÈRE

Opinions

L'amour du lointain

Plus haut que l'amour du prochain
Se trouve l'amour du lointain
et du futur.
Que l'avenir et la chose la plus lointaine
Soit pour toi la cause de ton
aujourd'hui.
(Nietzsche)

JACQUES DUFRESNE
collaboration spéciale

« Les défrayés des espoirs collectifs font les meilleurs égoïstes ». J'ai trouvé cette phrase dans une lettre d'un lecteur de Montréal, M. Yves Couture, lequel me fait aimablement remarquer que j'ai commis une grave erreur dans mon article sur le déficit et l'environnement paru il y a deux semaines. « Une phrase de votre article m'a étonné parce qu'elle semble ne pas s'accorder avec la ligne générale de votre argumentation. Vous distinguez ce que vous appelez l'amour du lointain de l'esprit plus hédoniste des générations actuelles, avant tout soucieuses de leurs besoins et bien-être immédiats, ne s'intéressant guère à l'héritage économique et écologique qu'elles laisseront à leurs descendants, si descendant il y a. Vous montrez les conséquences néfastes de cet esprit à courte vue: comme un fils de famille, nous dilapidons ce que nous avons reçu et ne laisserons nous-mêmes que des dettes et une nature asphyxiée. Notre déplorable égoïsme, vous l'attribuez notamment à l'absence d'amour du lointain ». Pourquoi dans cette optique rappeler le jugement de Nietzsche qui lui, pour

vous citer « voyait déjà dans ce qu'il appelait l'amour du lointain le signe le plus manifeste du nihilisme ambiant »? Vous enchaînez ensuite en vous demandant comment il serait possible de retrouver cet amour et de le cultiver. Avouez que cet enchaînement de jugements contradictoires est paradoxal! Retrouver et cultiver un signe manifeste de nihilisme!

M. Couture a évidemment raison. J'avais en tête la phrase suivante: Nietzsche voyait déjà dans la disparition de ce qu'il appelait l'amour du lointain le signe le plus manifeste du nihilisme ambiant.

Mais voici plutôt la suite de la lettre. Je tiens à préciser que M. Couture est jeune, ce qui prouve... ce qui ne prouve rien! « J'ignore si ce paradoxe était intentionnel, mais curieusement, c'est ce qui dans votre texte m'a le plus porté à la réflexion. Le lointain jugé nihiliste par Nietzsche, c'était d'abord et avant tout les idées abstraites auxquelles à son époque l'homme acceptait de soumettre son esprit et souvent même sa vie: le Progrès, la Science, la Justice, dans sa formulation égalitariste, etc... Le lointain dont vous faites l'apologie, et dont L'homme qui plantait des arbres est l'illustration, me paraît d'une nature différente. Il résulte d'une conscience de notre responsabilité réelle à l'égard du milieu de vie des générations qui suivront. Nietzsche aurait-il accepté cette idée qu'une volonté de vie, de vie épanouie et sans entraves, se laisse restreindre par l'impératif moral de la nécessité de s'accorder aux besoins et à la fragilité de la nature? Est-ce la une abstraction qu'il aurait dénoncée ou un impératif non pas abstrait mais accordé à la réalité même de la nature et de la vie? »

« Il est permis de penser que Nietzsche avait raison de dénon-

cer l'amour du lointain lorsque celui-ci prend la forme d'une soumission à des impératifs abstraits et notamment à l'idée « du bonheur futur de l'humanité », car ces idées qui ont toutes justifié l'espérance dans le progrès, conçu comme amélioration progressive de la science et de la technique, ont conduit à une désillusion où peut s'affirmer un nihilisme véritable et conscient de lui-même. Les défrayés des espoirs collectifs font les meilleurs égoïstes. Comment retrouver un amour du lointain qui n'apportera pas de désillusions décourageantes? Plutôt que du lointain, ne faudrait-il pas proposer et préconiser l'amour de tout ce qui élève la vie, montrer ce que l'on gagne au présent d'un respect de la nature, par exemple, et non seulement invoquer le sort de ceux qui nous suivront? »

Il y a effectivement deux lointains: celui du calcul et celui de l'abandon, celui du planificateur et celui du semeur, du planteur d'arbres. En 1917 les Russes se sont tournés vers le premier. Nous les imitons chaque fois que nous nous laissons prendre à l'espoir que des politiques et des structures nouvelles vont transformer radicalement notre condition. Au collège, parmi les pensionnaires, nous vivions cette illusion comme le syndrome du dimanche. Nous supportions les durs travaux de la semaine en pensant à l'événement — je ne sais qu'elle belle fille aperçue au parloir — qui allait, le dimanche suivant, transformer notre vie. Et cet événement nous tentions de le provoquer. Invariablement, le dimanche se terminait par les Vêpres, c'est-à-dire par la musique la plus propre à nous faire comprendre que l'essentiel n'est pas l'extraordinaire et que, si nous ne trouvons pas le bonheur en nous-même, dans le moment pré-

sent, ce n'est sûrement pas le dimanche ou les vacances qui nous l'apporteront.

Dois-je préciser que les Vêpres m'ennuyaient mortellement, c'est le cas de le dire, et que j'en saisis aujourd'hui le sens pour la première fois de ma vie. Je comprends aussi du même coup que l'amour du rock procède du désir de tuer la monotonie dans laquelle les psaumes, au contraire, nous enfonçaient davantage. Le rock, c'est le grand événement du dimanche disponible à chaque heure de la semaine.

L'amour de ce lointain est une fuite vers un avenir dont on se soucie d'autant moins qu'on compte plus sur lui pour assurer son bonheur. C'est pourquoi, quand on en défraye, on devient si facilement égoïste.

Les poètes ne s'y sont pas laissés prendre. Verlain: « Hélas, on se prend toujours au désir qu'on a d'être heureux malgré la saison ». Et Catherine Pozzi dont on vient de publier les Mémoires:

Mais ce futur dont vous entendez vivre
Est moins présent que le bien disparu
Toute vengeance à la fin qu'il vous livre
Vous la boirez sans pouvoir être qu'ivre
Du vin perdu.

L'autre lointain se prépare dans l'abandon généreux au présent. Comme le dit M. Couture, il faut montrer ce qu'on gagne au présent d'un respect de la nature.

Que gagne-t-on? Il faudrait poser cette question aux milliers d'ornithologues amateurs qui, en ces beaux jours de mai, vont, tout en faisant de délicieuses promenades, compléter la carte des oiseaux nicheurs du Québec.

Lysiane Gagnon



La Chine s'ébranle

Le génial colosse s'est ébranlé, la Chine s'est réveillée. Ces derniers jours, s'est produite la jonction terrifiante que le pouvoir craignait par-dessus tout: l'union des étudiants et des ouvriers, sous le regard complice d'une partie de l'armée. Le peuple entier est maintenant dans la rue, et l'on dit que parmi les forces de l'ordre, nombreux sont ceux qui hésiteraient à tirer si on leur en donnait l'ordre.

Même si le mouvement de protestation a coïncidé avec la visite de Gorbachev, il ne faut pas y voir l'influence directe du leader soviétique. Les Chinois ont profité de la présence à Pékin d'une concentration exceptionnelle de médias étrangers pour attirer sur leurs problèmes le feu des caméras, mais ils n'avaient nul besoin de l'exemple soviétique.

La Chine, en effet, s'est « libéralisée » avant l'URSS, où l'ouverture reste dans une large mesure limitée à un changement d'image: Gorbachev et ses conseillers ont développé au maximum l'art de manipuler les médias des pays occidentaux, mais les leurs restent étroitement contrôlés, le régime de la nomenklatura est loin d'être terminé malgré le dépeuplement, et la liberté de mouvement est toujours réprimée: même les citoyens étrangers ne peuvent sortir du périmètre moscovite sans autorisation spéciale.

En Chine au contraire, il y a des années que l'on peut circuler librement dans la plupart des régions, et qu'on a libéralisé de larges secteurs de l'économie. On pourrait même probablement soutenir que compte tenu de son fardeau humain et de l'héritage catastrophique du maoïsme, la Chine connaît une pénurie moindre que celle qui affecte le soviétique moyen dans sa vie quotidienne. En tout cas, ni à Pékin, ni à Canton, ni à Shanghai ni à Chongqin, ni même à Xian, située dans une zone plus pauvre, n'ai-je vu de ces files d'attente si courantes en Europe de l'est devant les magasins d'alimentation.

La dernière fois que je suis allée en Chine, en 1986, les contrôles policiers semblaient moins lourds que ceux dont parlent les voyageurs de retour d'URSS, et les contacts humains étaient faciles et spontanés. Plusieurs des gens que j'ai interviewés, qui n'avaient rien de marginal, critiquaient assez ouvertement tel ou tel aspect du régime. Il y avait partout des petits commerces privés, nombre d'agriculteurs cultivaient leur lopin de terre propre, toutes les modes occidentales, du rock aux permanentes en passant par les ordinateurs, avaient envahi les villes, et l'entrepreneuriat était passé au rang des vertus « officielles ».

Pourquoi, alors, la révolte? Phénomène classique: trop peu, trop tard... Toute révolution est précédée d'une période d'évolution. La révolte ne s'exprime que lorsqu'il y a une dizaine d'années a ouvert les appétits et élargi les perspectives. Mais le Chinois moyen voit bien que l'introduction de l'économie de marché ne profite qu'à quelques-uns — les agriculteurs prospères, les commerçants des villes —, et que les cadres du parti continuent à monopoliser le pouvoir et l'assiette au beurre.

Dans la Chine de 1989, l'extraordinaire libéralisation amorcée il y a une dizaine d'années a ouvert les appétits et élargi les perspectives. Mais le Chinois moyen voit bien que l'introduction de l'économie de marché ne profite qu'à quelques-uns — les agriculteurs prospères, les commerçants des villes —, et que les cadres du parti continuent à monopoliser le pouvoir et l'assiette au beurre.

Les sociétés communistes, on le sait maintenant, sont toutes profondément inégalitaires. En Chine, la carte de membre du parti — qu'on n'obtient qu'après avoir donné tous les gages de sa loyauté et de sa soumission — amène tous les privilèges: logement spacieux dans un pays où trois générations s'entassent dans des deux-pièces, banquets et voyages, garantie de bons emplois pour ses enfants, etc. Les apparatchiks ont droit aux meilleurs hôpitaux; en train, la première classe leur est réservée, et s'ils décident de sauter dans un avion, la compagnie d'Etat amènera les réservations des Chinois ordinaires pour leur faire place. Lors de l'Expo 86 à Vancouver, nombre de visiteurs se demandaient pourquoi l'on mangeait si mal au pavillon chinois: c'est que les « cuisiniers » étaient les enfants de cadres du parti à qui l'on avait donné le beau cadeau d'un séjour payé de six mois en Amérique.

Dans nos sociétés, les étudiants qui manifestent n'ont pas grand-chose à perdre. En Chine, ils ont tout à perdre car les risques de représailles sont énormes. Bien que l'accès aux études supérieures soit dramatiquement limité et dépende des « contacts » autant que du dossier scolaire, les étudiants ne font pas partie d'un groupe privilégié car les intellectuels sont plus mal rémunérés que les ouvriers. Mais surtout, le jeune diplômé ne choisit pas son emploi: selon l'évaluation discrétionnaire des cadres politiques de l'université, il sera affecté à un bon emploi dans sa propre ville, obligé de déménager à l'autre bout du pays... ou, dans la pire des hypothèses, déporté, pour un salaire de misère, dans la steppe ou la toundra... pour la vie sans doute, car on n'a pas le droit de changer d'emploi. (Théoriquement, il n'y a pas de chômeurs en Chine: il n'y aurait que « des personnes en attente d'emploi »... En fait, les chômeurs sont de plus en plus nombreux car c'est par là seulement qu'on échappe au carcan du travail forcé.)

Protégés par leur seule arme — la force du nombre —, dotés d'une finesse politique qui leur permet de s'allier divers groupes y compris les forces de l'ordre, les étudiants savent comment manifester dans la discipline: ils l'ont appris tout petits, à l'époque où l'on vidait les écoles pour envoyer les écoliers défilier en rang serrés à la gloire des idoles politiques du jour.

Contrairement aux grandes manif de 87, alors que les étudiants avaient été seuls à descendre dans la rue, cette fois, les renforts viennent de toutes les couches de la société... et même ces journalistes qui n'ont jamais pratiqué leur métier, qui n'ont jamais écrit librement un compte-rendu, encore moins donné librement leur opinion, même ces journalistes si longtemps agenouillés dans leurs journaux d'Etat, relèvent la tête et osent revendiquer ce bien rare et précieux, la liberté de presse qui est aux peuples ce qu'est la santé aux individus: c'est seulement quand elle est menacée... ou qu'on ne l'a jamais eue, qu'on l'apprécie.

Le colosse s'est ébranlé. C'est la moitié du monde, et l'un des tout premiers foyers du génie humain. Ce sont, pour la planète entière, des jours historiques.

Le budget? Quel budget?

FRANCINE PELLETIER
collaboration spéciale

C'est un non-budget d'un non-ministre des Finances, a dit, à la radio cette semaine, le politologue Daniel Latouche.

« Ce budget a comme seule perspective la date des élections », a dit pour sa part Gerald Larose, président de la CSN. « C'est un budget sans vision et sans projet de société », a fini par dire l'opposition.

Ce sont là des voix discordantes. Car de façon générale, le budget a été vu comme tempéré et responsable, sobre et habile, sans mauvaises surprises pour les contribuables. Même le milieu des affaires, qui pourtant fait les frais de ce budget mi-figue mi-raisin, se dit satisfait des calculs de Gérard D. Levesque.

Et vous? Ça vous réjouit de voir que les boissons alcoolisées à base de bleuet ne seront pas taxées cette année? De placer votre argent à la Caisse Desjardins pour payer moins d'impôts? Peut-être alors êtes-vous séduits à l'idée de rentabiliser votre pouvoir de procréation? Pensez-y juste un peu: 4500\$ pour un troisième enfant!

« En tout cas, moi je commence par le troisième! », a dit une femme (toujours sans enfant, la sans-cœur) en entendant la nouvelle.

Le gouvernement Bourassa dépensera 65 millions en allocations à la naissance en 89-90. Les garderies, par contre, ne recevront que 32 millions (additionnels), les universités, 34, l'environnement, 12,7, la santé/services sociaux, un maigre 15 millions et les artistes, 9,6 millions. Alors que des milliers de gens, ces temps-ci, prennent la rue — les infirmières pour exiger de meilleures conditions de travail, des parents pour exiger plus de garderies, des étudiants pour demander une hausse des frais de scolarité, des artistes pour attirer l'attention sur leur sort — que fait le gouvernement Bourassa? Il met le paquet sur une situation qui n'existe même pas! (Car encore faut-il les faire, ces enfants tant prisés de l'Etat). Il fait des guillemets à un groupe de pression qui n'existe pas non plus (quel parent se mobiliserait pour exiger qu'on paie sa capacité de reproduction?).

C'est dire l'obsession de Robert Bourassa face à la dénatalité. Le premier ministre est tellement préoccupé par cette question qu'il demande une compilation mensuelle du nombre de naissances au Québec. C'est ce qu'il a confié à la présidente du Cercle des fermières, Noëlla Huot, lors d'une rencontre en avril. Il a aussi avoué, à



Un budget nataliste, mais tout le monde sait que faire des enfants n'est pas d'abord une question d'argent.

ce moment-là, son hésitation à autoriser le partage obligatoire des biens des époux. Et pourquoi donc? M. Bourassa a peur que la parité économique des époux nous détourne du mariage. Car il est prouvé que moins on se marie, moins on fait d'enfants (mais pourquoi ne pas allouer une prime au mariage tant qu'à faire?). Il faut croire que la légère hausse du taux de fécondité que nous connaissons actuellement au Québec a suffisamment rassuré le premier ministre pour l'empêcher de se rabattre davantage sur des mesures natalistes.

Car mesures natalistes, elles le sont. Le toujours souriant Gérard D. a beau s'en défendre, payer du monde pour faire des bébés, c'est tout ce qu'il y a de plus nataliste (et détestable). C'est aussi parfaitement inefficace. Tout le monde sait que faire des enfants n'est pas d'abord une question d'argent. C'est bien plus compliqué que ça. Il faut avoir le goût d'en faire, d'abord, il faut avoir quelqu'un avec qui en faire, ensuite, ce qui n'est pas du tout évident par les temps qui courent. Et, finalement, il faut pouvoir concilier vie parentale et vie professionnelle. Une heureuse récipiendaire de 3000\$ (pour un 3e enfant) ne confiait-elle pas à La Presse, l'année dernière, qu'elle aurait préféré qu'on investisse plutôt dans les garderies? Faut croire que le gouvernement ne lit pas les journaux ni, surtout, ne regarde ce qui se déroule sous ses yeux.

Sept mille personnes (et plusieurs milliers) dans les rues de Montréal mardi dernier pour pro-

tester contre la nouvelle politique sur les garderies. Du jamais vu dans l'histoire des garderies (et dans l'histoire des manifestations en général, c'est pas mal non plus). A noter que la majorité des contestataires n'étaient pas des employés de garderies mais bien des parents. Pas les supposés gauchistes du réseau social qui, aux yeux du gouvernement, en demandent toujours trop, mais du monde ordinaire, dont beaucoup de femmes qui manifestaient pour la première fois. « Faut bien que je croie en mes enfants pour faire ça », a dit une manifestante.

« C'est justement sur cette population-là que Bourassa devrait miser », dit la directrice générale de la Fédération des femmes, Charlotte Thibault. Mais plutôt que de tendre l'oreille aux revendications réelles des parents, le gouvernement Bourassa s'entête dans son idylle des années 50, alors que papa, maman et marmots vivaient, sinon toujours heureux, au moins ensemble. Peu surprenant, alors, que notre ministre des Finances ait proposé, suite au budget-matras de Michael Wilson, de carrément couper les vivres aux garderies et de miser, plutôt, sur l'aide financière aux parents.

« Si les femmes pouvaient retourner à la maison, ils (au gouvernement) seraient bien contents », dit la présidente de la Concertation interrégionale des garderies, Claudette Pitre-Robin. Et Daniel Latouche de dire sensiblement la même chose: « La seule orientation claire de ce budget c'est celle d'une politique familiale conservatrice, une qui encourage le re-

tour des femmes à la maison plutôt que leur intégration au marché du travail. »

En fait, on peut se demander si ce cinquième budget libéral ne repose pas tout entier sur un certain néo-conservatisme. Vous ne flairez pas une odeur de thatcherisme, vous, dans tout ça? Un je ne sais quoi de pur capitalisme?... Après tout, quand ce budget ne vise pas la famille, il vise les affaires. On encourage les nouvelles technologies, l'exportation de l'hydro-électricité et l'exploitation de l'aluminium (peu importe si tout ça est peu créateur d'emplois et dommageable pour l'environnement). On encourage l'achat de propriétés, d'actions et de REA (peu importe si peu de gens peuvent se le payer). On laisse pourrir les routes, l'environnement et la situation dans les hôpitaux mais, pourquoi s'inquiéter, notre pouvoir d'achat sera maintenu! « Développement du capital » oblige. Pour ce qui est des mesures sociales, il faudra repasser. Pour ce qui est d'une société qui offre un peu de dignité et d'autonomie à tous ces citoyens — et pas seulement à ceux et celles qui en ont les moyens — c'est pas pour demain.

Mais le gouvernement libéral se trompe s'il croit pouvoir gérer indéfiniment le Québec comme une grosse PME. En attendant qu'il n'y ait pas d'agitation sociale, il avait tout le loisir de le penser et, surtout, de le faire. Mais ça bouillonne à nouveau dans la marmite. M. Bourassa, et tout indique que l'agitation ira s'intensifiant.

Gil Rémillard part en guerre contre les absurdités et les iniquités du système



PIERRE GRAVEL

N' avoir plus à se ruiner pour simplement faire respecter ses droits; être vraiment traité en innocent tant qu'on n'est pas reconnu coupable; éviter l'emprisonnement inutile. Mais, s'il y a lieu, conserver au moins sa dignité derrière les barreaux!

Ce ne sont là que quelques-uns des problèmes auxquels à peu près n'importe quel citoyen peut être confronté un jour ou l'autre. Autant de défis au ministre responsable de l'application d'une justice de qualité, universelle et accessible.

Tel est aussi l'orientation globale des huit projets de loi que le ministre québécois de la Justice, Gil Rémillard, tentera de faire adopter à Québec avant les vacances d'été de l'Assemblée nationale. Malheureusement pour lui, les fins de session ressemblent à la débâcle au printemps: le débit s'accélère et le tumulte charrie tout ce qui s'est accumulé depuis des mois.

Il devient donc difficile de distinguer entre le bois mort et les alluvions utiles dans ce torrent de projets de loi. Entre la «p'tite vite» qu'un ministre astucieux essaie de faire passer en douce et la solide pièce législative qui s'inscrit dans un programme cohérent.

C'est pourtant dans cette dernière catégorie que M. Rémillard situe ses récentes propositions qui sont globalement axées sur le respect des droits de la personne — incluant la protection de la jeunesse et la tutelle publique — et la modernisation des tribunaux et des codes de procédure, civile et judiciaire.

Il eût certes mieux valu pour tout le monde que les mesures proposées fassent l'objet d'une discussion sereine et minutieuse que rend aléatoire le climat survolté d'une fin de session.

Mais pouvait-il en être autrement? Difficile de procéder plus rapidement puisque, rappelle le ministre, il n'est en poste que depuis moins d'un an — le 23 juin. Par ailleurs, tout délai aurait reporté l'adoption de changements qu'il juge impérieux jusqu'après les prochaines élections. Et, qui sait, peut-être après la désignation d'un nouveau titulaire...

Avoir raison, mais à quel prix?

Gil Rémillard n'a pas attendu de devenir ministre de la Justice pour s'émouvoir devant les difficultés du citoyen ordinaire devant la lourdeur de l'appareil judiciaire.

En 1975, il préparait avec le juge en chef de la Cour suprême, Bora Laskin, la célébration du centenaire de cette institution. «J'ai eu alors à rencontrer une des plus célèbres victimes de la violation des droits de l'Homme au Canada, le restaurateur Roncarelli». Ce dernier, durant les années cinquante, alors que les Témoins de Jéhovah étaient interdits au Québec, avait pris l'habitude de cautionner ses coreligionnaires poursuivis devant les tribunaux. Son zèle avait suscité la colère de Maurice Duplessis qui lui avait retiré son permis de vente d'alcool l'accablant ainsi à la faillite.

«Sa bataille judiciaire contre Duplessis a duré huit ans et, après des procédures interminables, il a fini par avoir gain de cause en Cour suprême. Ça lui a rapporté \$43000 mais il avait dû investir \$300000 simplement pour faire valoir ses droits. Il a gagné mais il a tout perdu. Quand je l'ai vu, il était ruiné. Ruiné pour avoir eu raison. Ça m'a profondément marqué.»

C'est précisément pour éviter la répétition de telles horreurs que Gil Rémillard propose une réforme en profondeur du code de procédure civile. Entre autres changements, on visera à réduire le nombre, la complexité et le coût des procédures judiciaires en instituant des mécanismes de conciliation, de médiation et d'arbitrage destinés à solutionner les litiges avant d'enclencher la lourde mécanique d'un procès classique. On simplifiera en outre sensiblement les démarches auprès de la Commission des droits de la personne et les recours devant un nouveau tribunal des droits de la personne.

«Bien sûr, à certains égards, les choses ont changé depuis trente ans. Mais dans beaucoup de cas, on se retrouve dans des situations semblables à celle de Roncarelli. Il ne faut pas se faire d'illusion: le citoyen ordinaire n'a pas les moyens de se payer un procès. Même s'il a raison. Les plus pauvres ont accès à l'aide juridique et les plus fortunés s'en tirent bien. Mais le contribuable moyen, lui, n'a tout simplement pas les ressources financières pour se défendre ou faire valoir ses droits. Et,

avec les chartes des droits, on risque de créer des illusions: avoir des droits, c'est une chose, mais il faut pouvoir les exercer. Trop souvent, on n'a même pas les moyens de gagner.»

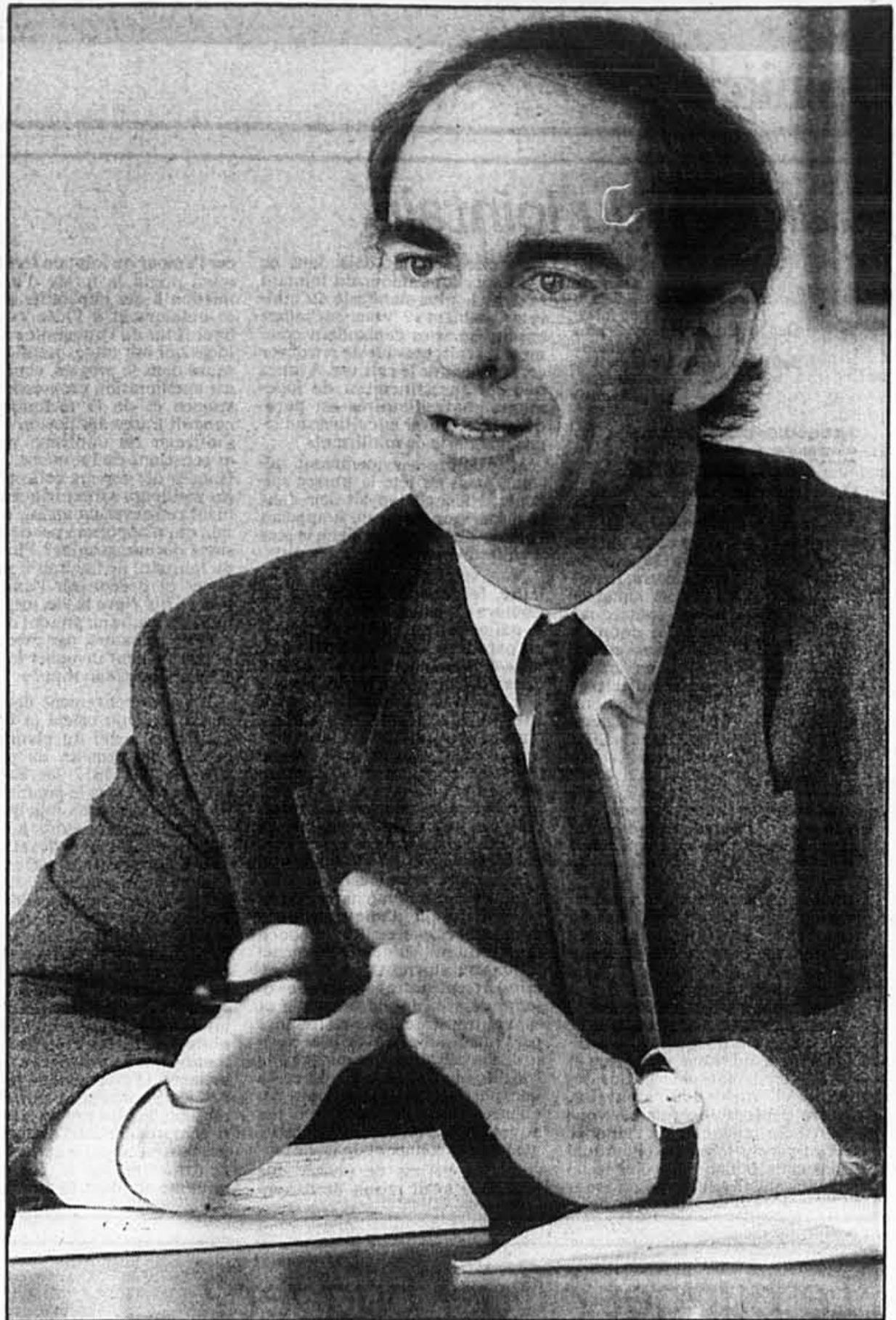
Présumé innocent ou déjà coupable?

Une fois mieux protégés les droits des innocents, il faut aussi s'interroger sur le sort des coupables. Éventuels ou déclarés. «Le sort des prévenus me préoccupe énormément, affirme Gil Rémillard. Et surtout le respect du principe fondamental de leur présomption d'innocence tant qu'ils n'ont pas été déclarés coupables.» Et d'évoquer spontanément l'éternel et sinistre problème de la prison Parthenais, à Montréal, «dont la seule véritable solution serait la disparition. Mais ce n'est malheureusement pas pour demain.»

En attendant, affirme le ministre, on espère être en mesure prochainement d'annoncer la conclusion d'une entente avec le gouvernement fédéral qui permettrait d'éliminer au moins les inconvénients dus à la surpopulation dans ce centre de détention. À plus long terme, M. Rémillard affirme disposer bientôt d'un plan qui permettrait de régler définitivement cette question... en 1996!

«Mais il n'y a pas que les conditions de prévention des détenus qui font problème, tient à souligner le ministre. Il est également impérieux que la presse s'interroge sur ses propres responsabilités en matière de présomption d'innocence des accusés. Souvent des personnes accusées ont été jugées innocentes par la suite mais ne se sont jamais remises des dommages à leur réputation causés par une presse imprudente. Ce n'est pas à l'État de s'imposer en censeur: la liberté de la presse est un droit fondamental. Mais la présomption d'innocence aussi et il faudrait que les journalistes se posent de sérieuses questions à ce sujet.»

Le surpeuplement dans les prisons préoccupe également le ministre qui y voit une autre atteinte à la qualité de la justice au Québec. «Il faut repenser complètement la philosophie de l'incarcération en la limitant à ses deux objectifs fondamentaux: la protection de la société et la punition consécutive à certains types de crimes.» Et, même là, il faut s'assurer que les conditions de détention soient compatibles avec la dignité humaine.



Le ministre Gil Rémillard

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Pour y arriver, deux éléments de solution: diminuer le nombre de délits punissables d'emprisonnement et aménager des lieux de détention en nombre suffisant. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'abolition totale des peines d'incarcération pour la plupart des crimes relatifs aux lois

provinciales comme, par exemple, les infractions au code de la route.

Et pour ceux qui, malgré tout, devront aller derrière les barreaux? «Nous avons un programme d'immobilisations en cours à partir duquel nous procéderons à la modernisation graduelle des

prisons existantes et la construction de nouvelles institutions.»

«Il y a encore trop d'absurdités et d'iniquités dans notre système judiciaire et pénal», estime le ministre. Raison de plus pour que les parlementaires examinent attentivement les changements proposés. Même en fin de session.

LES AUDIENCES PUBLIQUES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE

Quelques centaines de groupes affichent leurs couleurs

PASCALÉ BRÉNIÉL
collaboration spéciale

Mis sur pied il y a un an, le Conseil permanent de la jeunesse terminait, jeudi à Montréal, huit semaines d'audiences publiques qui lui ont permis d'entendre, dans 14 régions du Québec, quelque 120 individus représentant plus de 400 organismes.

Consultation nécessaire ou vaste opération de relations publiques? Sur ce point, tous ne s'entendent pas. «Depuis leur naissance, ils ont participé à quelques colloques, présenté deux ou trois mémoires et envoyé un télégramme aux journaux lors de la mort de Félix Leclerc, en oubliant d'en faire parvenir un à la famille», lance Jean-Claude Lavergne, directeur d'Enjeu-Environnement jeunesse.

Créé par le gouvernement Bourassa, qui donnait ainsi suite à une promesse électorale, le Conseil, selon ses propres termes, «informe, propose, prend position et conseille le premier ministre» sur toute question relative à la jeunesse.

Son budget annuel s'élève à \$700 000. De ce montant, \$550 000 sont consacrés au salaire des 12 employés. Les postes de la présidente et des deux vice-présidents — dont un est actuellement vacant — sont rémunérés. Les 13 autres membres siègent au conseil à titre bénévole.

Aléas de la démocratie

Le processus de sélection des membres du conseil n'a pas fait que des heureux. Plus de 470 jeunes, âgés de 15 à 30 ans, ont soumis leur candidature. Le gouvernement a retenu 40 d'entre eux, choisis notamment avec un souci de représentativité fondée sur le sexe, l'âge, le secteur d'activité, la région de résidence et l'origine ethnique. Réunis à huis clos, ce «collège électoral» a choisi 15 de ses membres pour former le Conseil.

«On a voulu être tellement démocratique qu'on a mis sur le même pied des représentants d'organismes provinciaux et des gens impliqués au niveau local,

pratique qui a joué contre plusieurs leaders», déplore Jean-Claude Lavergne.

Le cas de Germain Gagné, coordonnateur de la Maison des jeunes de Rimouski, est à cet égard éloquent. «On demandait aux jeunes de recueillir l'appui d'au moins trois organisations, rappelle-t-il, j'en ai obtenu 120!» Outre les 80 maisons de jeunes du Québec, de nombreux organismes régionaux, dont la table de concertation jeunesse et la commission scolaire soutenaient sa candidature.

Engagé depuis dix ans dans les mouvements de jeunes, Germain venait de recevoir, comme marque de reconnaissance, la médaille du Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse. «Quand j'ai vu qu'on ne m'avait pas choisi, conclut-il, je me suis demandé si je n'étais pas quelqu'un de trop dérangeant pour eux.»

Les 12 jeunes qui siègent toujours au conseil ont milité dans les mouvements étudiants, soutenu la création d'entreprises gérées par des jeunes, travaillé pour des organismes communautaires ou pour des services destinés aux jeunes dans une municipalité, un CLSC ou une commission scolaire.

460 organismes représentés

En considérant que de nombreux organismes ont préparé des mémoires collectifs, et que certaines associations regroupent plusieurs dizaines d'organisations, on estime à 460 le nombre de groupes représentés aux audiences. Une vingtaine de mémoires supplémentaires sont parvenus directement au Conseil. Un document-synthèse, de même qu'un avis portant sur la formation professionnelle, seront rendus publics à l'automne.

Exception faite de Montréal et de Québec, moins de dix mémoires ont été soumis dans chaque région. Le conseil se dit satisfait de ces chiffres, compte tenu du temps (deux mois) dont disposaient les organismes pour préparer leur intervention. En conférence de presse, à Québec, le 18 avril, Sylvain Tanguay, président des audiences, précisait que «la

participation est souvent à l'image de la santé de l'organisation jeunesse des régions visitées.»

À titre indicatif, le fichier des organismes et services jeunesse du Secrétariat à la jeunesse du Québec compte environ 1300 inscriptions.

Réinventer la roue?

Le Conseil n'est pas le premier à prendre le pouls des jeunes. Dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, en 1985, de nombreux colloques thématiques, symposiums, recherches et projets de toutes sortes ont permis de faire le portrait de la génération post-baby-boom.

En 1983, le Sommet québécois de la jeunesse réunissait 4000 personnes lors de rencontres régionales et 900 à l'occasion de la réunion «nationale». L'opération a coûté environ \$1 million et généré plusieurs dizaines de propositions qui ont, selon Pierre Noreau, alors président de l'organisation, inspiré l'action de plusieurs intervenants, la structure chargée d'assumer le suivi n'ayant survécu que quelques mois.

L'action parallèle des jeunes du Sommet et d'autres groupes — dont IMAJ 85, qui s'était donné pour mission d'«animer» l'Année internationale — a toutefois permis de «mettre la question jeunesse sur la carte».

«Compte tenu de son mode de désignation, le conseil a une légitimité que nous n'avions pas», commente M. Noreau, qui étudie actuellement à l'étranger. «En cherchant à obtenir, par une consultation, une légitimité qu'ils ont théoriquement déjà puisqu'ils sont issus du milieu, ils font la preuve qu'ils ne sont pas branchés sur ce milieu. Sans vouloir passer pour un vieux radoteur, si j'étais à leur place, je profiterais de ma position de force — et de la période pré-électorale! — pour mettre le poing sur la table.»

La voie du consensus

«En excluant les salaires, les audiences coûteront, au maximum, \$50 000, avance Brigitte Lepage, présidente du conseil. Il

faut actualiser les données recueillies en 1983 et les comparer, pour voir, notamment, si la reprise économique a changé quelque chose à la situation des jeunes. Etant une structure permanente, il nous sera plus facile de donner un suivi aux recommandations.»

«Les groupes nous demandent de prendre position, mais pas de nous substituer à eux ou de devenir leur porte-parole», poursuit la présidente.

Plus de 50 p. cent des interventions provenaient de groupes oeuvrant dans le secteur social, où les intervenants semblent épuisés par l'ampleur de la tâche et le

sous-financement chronique. Le domaine du travail suit, loin derrière, avec le quart des participants. Vient ensuite, l'éducation, avec 15 p. cent, puis le loisir, la culture et les «inclassables», qui totalisent 20 p. cent.

«Nous trouvons important qu'on ne parle pas seulement des poqués, mais également des 70 p. cent qui vont relativement bien», explique Joël Marier, directeur du Regroupement tourisme jeunesse. «Notre mémoire parle notamment de nos bons coups et du fait que nous souhaitons collaborer, si le Conseil se penche sur un

dossier où nous intervenons déjà.»

Les membres du Conseil permanent affichent une bonne volonté et un optimisme évidents. «Les jeunes préparent un discours de génération», déclarait énergiquement la présidente, lors de la clôture des audiences. Affirmation qui arrachait à Pierre Noreau un sourire attendri. «Lors du Sommet, l'opposition était tellement évidente que nous aurions perdu toute crédibilité à parler de consensus. Un jeune maçon perdu probablement plus de préoccupations avec un vieux maçon qu'avec un jeune universitaire.»



Monique Thomas et Suzanne Marchand ont présenté la position de la Jeune chambre de commerce de Montréal.

PHOTO RICHARD GODIN, La Presse

Sylvain Tanguay, vice-président du conseil et président des audiences, ici en compagnie de Brigitte Lepage, présidente du conseil.

Les infirmières font trembler le système



GILLES NORMAND

La guerre d'usure entreprise par les 40 000 membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ), pour faire fléchir en leur faveur le Conseil du trésor, inquiète les autorités politiques autant que les administrateurs d'hôpitaux.

C'est une guerre que tous qualifient d'habile et au cours de laquelle les infirmières ne perdent pas la tête. À preuve, leur toute récente décision de reporter de trois semaines leur vote de grève.

Les infirmières ne sont pas sans savoir qu'advenant une grève, elles risquent d'indisposer le public, dont la sympathie leur est largement acquise présentement. Qui plus est, elles craignent de se placer dans une situation qui justifierait le gouvernement de recourir à une loi les forçant à reprendre le travail à ses conditions. Les décrets, elles connaissent déjà! Jusqu'ici, il leur a suffi de la seule application de leur convention collective pour faire ressortir la précarité du système.

«Pour les infirmières, c'est aujourd'hui ou jamais le temps de corriger une situation qui a rendu leur profession peu attrayante et peu rémunérée, compte tenu des responsabilités qu'elles assument», soutenait récemment leur présidente, Diane Lavallée, dans une entrevue à *La Presse*.

Elles savent qu'elles tiennent le gros bout du bâton. Pourquoi? En plus de la sympathie du public, elles ont celle de ceux avec qui elles négocient, depuis les directeurs d'hôpitaux jusqu'aux membres du Conseil des ministres, y compris le ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, et le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, même si celui-ci se montre irréductible quant à l'augmentation qu'il propose: 4 p. cent.

«C'est un cas particulier, je dois le reconnaître», dit M. Johnson, pour expliquer les offres récentes faites par le gouvernement et qui bonifiaient de quelque \$26 mil-

lions ses propositions initiales. Cependant, cet effort a pris la forme de diverses primes, sans modifier d'aucune manière les salaires de base.

Depuis le 21 avril, les infirmières s'en sont tenues à refuser tout travail en temps supplémentaire. Déjà, une vingtaine d'hôpitaux, principalement dans la région montréalaise, ont dû réduire considérablement leurs activités. À travers le Québec, c'est régulièrement entre 450 et 500 lits par jour qui sont «fermés» en semaine. Et environ 700 les fins de semaine, période où ces établissements ont le plus recours au temps supplémentaire.

«L'impact premier de ces mesures aura été de forcer les hôpitaux les plus touchés à réduire les soins électifs pour s'en tenir aux urgences et aux soins intensifs. Donc, des congés temporaires ont été consentis aux patients, de même que des congés prématurés. Rien, jusqu'ici, qui mette en danger la vie de quiconque, mais c'est très dur», explique Michel Cléroux, porte-parole de l'Association des hôpitaux du Québec.

Des établissements en profitent

On raconte, dans le milieu hospitalier, que certains hôpitaux ont même profité de l'occasion pour fermer hâtivement un trop grand nombre de lits, afin de rééquilibrer leur situation budgétaire. La FIQ a dénoncé cette pratique auprès de l'Association des hôpitaux.

Certains établissements souffraient déjà depuis longtemps d'une pénurie d'infirmières et comptaient sur le temps supplémentaire pour leur fonctionnement normal. C'est principalement le cas des hôpitaux anglophones de Montréal, comme le Jewish General, le General Hospital et le Royal Victoria, qui perdent leur personnel infirmier au profit de l'Ontario, où les conditions de travail et les salaires sont plus alléchants. Ces hôpitaux ont les plus éprouvés.

Il n'y a pas de statistiques qui puissent actuellement rendre un portrait fidèle de la situation. Mais ce n'est pas tellement en chiffres que se mesure l'impact de la stratégie syndicale. C'est en attente, en inquiétude ou en angoisse pour les uns, et en surcroît de travail ou de fatigue pour les autres.



Assurées qu'elles ont l'appui du public, les infirmières savent que leur initiative inquiète les autorités politiques autant que les administrateurs d'hôpitaux.

PHOTOTHÈQUE, La Presse

L'institut de cardiologie

C'est par des exemples qu'on peut le plus saisir la précarité des services de santé. L'Institut de cardiologie de Montréal est un cas particulier, où la situation n'était déjà plus normale avant même que les infirmières n'entreprennent leurs négociations.

«Nous disposons de quatre salles d'opération et nous avons les ressources humaines pour procéder à 1 300 interventions chirurgicales par année. Mais, depuis quelques années, nous n'utilisons plus que trois salles d'opération et nous ne pratiquons guère plus de 1 000 à 1 050 interventions annuellement, en raison d'une insuffisance budgétaire. Au lieu d'opérer 24 patients par semaine, on avait réduit le nombre des interventions à 21 depuis janvier dernier, pour rétablir notre équi-

libre budgétaire», raconte le Dr Marcel Boulanger, directeur des soins professionnels.

«Depuis que les infirmières ont engagé leur bataille, précise-t-il, nous avons été forcés de réduire à 17 le nombre des interventions chirurgicales, chaque semaine. Et qu'advient-il, quand les infirmières à temps partiel retirent leurs noms des listes de disponibilité? Dans notre cas, cette mesure devrait être appliquée à compter du 28 mai. Nous devons réduire davantage nos activités, et éventuellement n'accepter que les cas d'urgence.»

Des malades cardiaques devaient déjà attendre passablement longtemps avant de subir une intervention chirurgicale. Cette attente se prolonge. «Les gens téléphonent à l'Institut, inquiets. Ils se montrent coopéra-

tifs, font attention à eux, limitent leurs efforts, ne sortent pas trop», dit encore le Dr Boulanger.

Y a-t-il danger?

Considère-t-on que cette situation menace des vies? «Tout cela est relatif. Il y a un danger ne serait-ce qu'à ne pas consulter un médecin lorsque ce serait nécessaire. S'il y avait un pouce d'essence dans votre sous-sol, ce serait dangereux. Mais s'il y en avait deux pouces, on ne peut dire que ce serait plus dangereux», répond avec philosophie le médecin.

Michel Cléroux, porte-parole de l'Association des hôpitaux du Québec, redoute quant à lui l'effet de retour. C'est-à-dire que lorsque tout sera rentré dans l'ordre, les cas retardés se seront accumulés et on devra établir une planification en conséquence.

Le Dr Simon Racine, directeur des soins professionnels de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, explique que lors des deux premières semaines de l'action des infirmières, l'établissement qu'il dirige a accordé des congés temporaires et des congés prématurés à des patients. On a également reporté au lundi des admissions de cas non urgents, dispositions qui ont permis la libération ou fermeture temporaire de 170 lits.

«Mais la semaine dernière, précise le Dr Racine, nous avons dû prendre la décision de réduire le nombre des chirurgies entraînant des soins intensifs et nous avons fermé graduellement des lits dans tous les secteurs, jusqu'à concurrence de 90, hier.»

Qu'arrivera-t-il quand ce centre hospitalier sera la cible de la prochaine mesure au programme de la FIQ, dans une ou deux semaines? La proportion des infirmières travaillant à temps plein, à Maisonneuve-Rosemont, est de 50 p. cent. Ce qui veut dire que la moitié de son personnel se retirera des listes de disponibilité et se limitera aux deux jours que la convention exige.

Pour le Dr Racine, l'impact de cette escalade sera assez prononcé. Dans son hôpital, cela voudra dire la fermeture inévitable de deux fois plus de lits qu'actuellement, et peut-être trois fois plus. «On ne fera plus que de la médecine préventive et des cas d'urgence.»

«N'accepter que des cas d'urgence représente une surcharge en soi pour les infirmières et pour tout le personnel, puisqu'on ne s'occupera que de cas lourds, ou graves, et que le personnel dont on disposera n'aura pas nécessairement été habitué à ces cas ou ces situations. Véritablement, c'est une guerre d'usure.»

Entre-temps, les négociations se poursuivent à bon rythme. Les pressions exercées par les infirmières n'y sont pas étrangères. Cette stratégie pourra-t-elle faire fléchir Daniel Johnson et Robert Bourassa?

Entretemps, le ministre du Revenu, Yves Séguin, déclarait mercredi, sur les ondes d'une station radiophonique de Québec, que si un projet était soumis au Conseil des ministres pour décréter une taxe spéciale qui permettrait régler le dossier des infirmières, il voterait sûrement en faveur...

Les contribuables du Québec ne perdent rien pour attendre



DENIS LESSARD

Soulagés d'avoir été épargnés par le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, les contribuables québécois ne perdent rien pour attendre. Les deux seules choses inévitables sont la mort et les taxes, dit-on. Des dernières, on peut dire sans trop de risques de se tromper qu'elles sont pour le prochain budget.

Cette fois, cependant, le grand argentier paraît destiné à naviguer en eaux calmes, avec le budget qu'il a présenté mardi à l'Assemblée nationale.

Les spécialistes voient surtout «des taxes pour demain» dans le budget de M. Levesque. Québec affichera, encore cette année, des dépenses d'opérations courantes supérieures de \$256 millions à ses revenus budgétaires, «une dynamique qui tend vers d'éventuelles hausses de taxes», prévient-on au ministère des Finances.

Cette année encore il faudra «emprunter pour payer l'épicerie», selon la formule consacrée, et la facture sera inévitable. Au paravant, les Québécois seront toutefois passés dans l'isolement. Car le ministre paraît avoir réussi l'impossible: présenter, les mains vides, un budget électoral.

Au moment où le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, et son homologue ontarien, Robert Nixon, viennent de plonger profondément la main dans les goussets des contribuables, la frugalité de M. Levesque paraît rassurante.

En revanche, le ministre a dû allonger la sauce et disperser les quelques millions de dollars — 338 en fait — qu'il avait gardés dans sa besace depuis l'an dernier.

On «saupoudre», accuse l'opposition péquiste. Les universités obtiendront \$66 millions, \$38 millions neufs en réalité, affirment les universitaires qui réclamaient \$150 millions sur deux ans. On aiguillera \$30 millions de plus à l'entretien des routes; il en fallait trois fois plus et pour

cinq fois plus longtemps, clamait le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté. Un programme de réfection de routes peut se déclencher très rapidement, explique-t-on au gouvernement, peut-être même quelques semaines avant des élections.

Finalement, Québec étend les allocations à la naissance: \$21 millions cette année, \$34 millions l'an prochain, la démographie étant un autre thème électoral.

Les deux seules choses inévitables sont la mort et les taxes. Des dernières, on peut dire sans trop de risques de se tromper qu'elles sont pour le prochain budget.

Le ministre Levesque a dû allonger la sauce et disperser les quelque \$338 millions qu'il gardait dans sa besace depuis l'an dernier.

ral. Mais plus de la moitié des \$280 millions que Québec soutient avoir consenti aux contribuables et aux familles vient d'une indexation de l'aide sociale et des allocations familiales, annonces qui, normalement, ne justifient qu'un communiqué de presse.

Doutes sérieux

Même à Ottawa on conteste les chiffres avancés par M. Levesque. Pour le ministre Wilson, Québec leurre la population lorsqu'il prétend être privé de \$1,3 milliard de fonds fédéraux en trois ans. Les transferts d'Ottawa augmentent de 4,5 et 5 p. cent sur deux ans, réplique-t-il au gouvernement Bourassa qui a recueilli tout ce qu'il pouvait pour gonfler la facture.

Les sociétés sont davantage taxées par ce budget Levesque, mais modestement. Même le Conseil du patronat n'ose protester devant une ponction de \$138 millions, sachant que les entreprises profiteront largement des nouveaux programmes d'aide à la formation et des allègements fiscaux pour la recherche et le développement technologique: \$27 millions cette année, \$57 millions l'an prochain.

Seuls les syndicats se sentent lésés pour compte. Québec ne veut pas revoir à la hausse son offre de hausse salariale de 4 p. cent. «On se reverra à l'autom-

ne!» lance la vice-présidente de la CSN, Monique Simard. «Je ne m'attendais pas à avoir l'appui de MM. Larose, Laberge et de Mme Lavallée (la présidente de la fédération des infirmières)», a reconnu le premier ministre Bourassa.

Que faisiez-vous aux temps chauds?

«Budget de l'immobilisme», a lancé le chef péquiste, Jacques Pa-

riqueau, qui avant M. Levesque fut, pendant huit ans, titulaire des Finances. Selon lui, Québec se contente de «laisser la machine au neutre», au moment où, récession oblige, il aurait dû investir davantage. L'économie doit être stimulée, selon lui, même au prix d'une augmentation du déficit de \$1,5 milliard.

Pourtant, au début des années 1980, c'est précisément M. Parizeau qui soulignait l'importance de présenter «des finances saines», de réduire, au prix de douloureuses réductions de salaire dans la fonction publique, un déficit qui était tout de même de \$3,8 milliards lorsqu'il a quitté le gouvernement en 1984.

Pour le premier ministre Bourassa, en revanche, négliger de réduire le déficit serait hypothéquer davantage la jeune génération qui sera déjà largement pressurée par le rétrécissement de la population active. «Il y a des limites à l'égoïsme d'une génération», a-t-il lancé à l'Assemblée.

Les années de vaches grasses sont passées, prévient M. Levesque. Mais il se garde bien d'annoncer les gestes qu'il devra poser si la récession, prévue par le Conference Board dès le lendemain du budget fédéral, se réalise. Après une croissance de 4,9 p. cent l'an dernier, on prévoit 2,8 pour 1989, et «en bas de deux» pour 1990. Pendant quelques trimestres, la croissance du Québec frôlera le zéro et la «récession



Le premier ministre Bourassa n'a pas craint d'afficher ouvertement sa satisfaction devant la performance de son ministre des Finances Gérard D. Levesque.

PHOTOLASER PC

technique», soit deux trimestres successifs de recul.

Aux Finances, on estime que Québec ne pourra, de toute façon, rien faire pour endiguer la récession «qui sera nord-américaine si elle survient». La meilleure façon de faire face à la vague sera d'avoir les finances les mieux équilibrées possible, explique-t-on.

On estime être en assez bonne posture pour faire face à une hausse des taux d'intérêt. Parce que Québec a déjà signé 85 p. cent des ses emprunts à long terme, une hausse de 1 p. cent du loyer de l'argent signifie une augmentation de \$100 millions du fardeau de la dette. À Ottawa, la même hausse d'intérêt fait bondir

la facture de \$1,5 milliard.

Toutefois, on ne s'attend pas à ce que les firmes new-yorkaises d'évaluation jugent suffisant ce dernier budget Levesque. En dépit des contrôles exercés par Québec depuis deux ans, ils jugeront sans doute la province encore trop endettée pour relever sa cote.

L'Ontario

L'Ontario, cette semaine, semblait acquiescer à l'importance de réduire le déficit dans la mesure du possible.

Ottawa vient de se servir, avec des augmentations de taxes et d'impôts qui privent les Canadiens de \$9 milliards. Qu'à cela tienne, les Ontariens auront

droit à un second service: une augmentation des taxes provinciales de \$1,3 milliard, décrétée par le budget du trésorier ontarien Robert Nixon.

En revanche, ces entrées de fonds permettront une réduction du déficit ontarien à \$577 millions, comparativement à \$911 millions l'an dernier, le niveau le plus bas en 15 ans.

«On n'a pas ces moyens-là», a expliqué cette semaine M. Levesque, sans préciser s'il faisait allusion à l'échéance électorale au Québec ou à l'état des finances publiques. Le gouvernement Peterson aura, quant à lui, encore deux ans pour faire oublier ses décisions difficiles. Intervalle dont ne dispose pas le gouvernement Bourassa.

Des feux conçus comme des chorégraphies

JEAN BENOÎT NADEAU
collaboration spéciale

Les feux d'artifices sont devenus de grands ballets aériens. Fini le temps où il suffisait de lancer à l'aveuglette 2000 bombes nautiques, incandescentes, comètes, roues de feu et obus pour éblouir 500 000 Montréalais. Pour gagner une compétition internationale comme celle de Montréal, il faut désormais harmoniser lumière et musique. Les équipes d'artificiers reposent entièrement sur leur concepteur, le chef d'artifice.

Le 13 juin sera le jour « J » pour Pierre Chartrand, directeur d'Ampleman. C'est lui qui représentera le Canada en compétition. Il conçoit son feu depuis quatre mois. Pas un détail n'a été négligé. La bande sonore est montée, la longueur de chaque mèche est calculée. Il est prêt à embraser le ciel.

Les feux sont conçus comme des chorégraphies. Pierre Chartrand a d'abord choisi un thème, celui de l'Odyssee du magicien. Il a ensuite trouvé les musiques appropriées: Larat, les Beatles, Phil Collins, Dufresne. « Certaines pièces se prêtent bien à des spectacles pyromusicaux. Par contre, le jazz est très difficile à alimenter en effets. »

Que la lumière soit!

Une autre compagnie canadienne se spécialise dans la conception de feux théâtraux: Fiatlux. Ce qui signifie « Que la lumière soit! ». Pour ces créateurs, le ciel entier est une scène. Leur directeur artistique, Patrick Brault, a remporté le Benson & Hedges de Toronto en 1987.

Selon François Rioux, directeur de Fiatlux, Patrick Brault possède une qualité qui fait de lui un bon concepteur de feu: il le voit dans sa tête simplement en écoutant de la musique. « Mieux: il va t'expliquer sa vision et le résultat du feu une fois monté sera exactement tel quel. »

Les yeux de Patrick Brault pétillent quand il parle de ses feux d'artifice. Il cherche à créer des oeuvres d'auteur, sur des musiques difficiles comme le *Requiem* de Mozart. Son feu de Toronto n'était pas de ces gentils feux des jours de liesse comme le 24 juin ou le 1^{er} juillet. C'était un feu d'horreur, ayant pour thème la vie, la mort et la résurrection. Pour lui, le succès d'un feu dépend non seulement de son synchronisme, mais de la sensibilité de l'auteur.

« Ma principale difficulté est de transposer ma vision en matériel pyrotechnique », explique-t-il. « Combien de bombes? Quand? Un feu normal dure 12 minutes. Pour le nourrir, je dois tenir compte du budget du client. Un

feu de \$5000 sera toujours moins dense qu'un feu de \$20000. Mais pendant les compétitions, je me donne complètement. » Et ce sont \$100000 qui volent en fumée...

Le savoir-faire

La synchronisation d'un feu n'est pas de tout repos. Il faut tenir compte du délai entre l'allumage et l'effet, en général au moment où la bombe atteint son zénith.

Le 13 juin, Pierre Chartrand commandera lui-même la mise à feu derrière sa console, en bon chef d'artifice. Il n'écouterait pas la musique, comme un chef d'orchestre, mais une voix préenregistrée qui lui dira à quel moment allumer. Pendant un seul spectacle, il peut exécuter une centaine de tirs. « Si quelque chose marche de travers, comme c'est arrivé en 1986 quand un mortier a coupé des fils en explosant au sol, je peux utiliser mes effets de réserve », et jeter de la poudre aux yeux du jury!

Normalement, la musique des feux pyromusicaux est jouée sur bande, mais il arrive qu'elle le soit en direct, comme ce fut le cas lors des fêtes du 380^e anniversaire de Québec. « L'Orchestre symphonique de Québec jouait en direct le *Boléro* de Ravel sur les murs de la Citadelle. Tout était minuté à 8,30 min », raconte Patrick Brault. « Mais le chef d'orchestre s'est laissé emporter par le feu et l'orchestre a joué le *Boléro* une minute trop vite. » Résultat: les musiciens se sont levés pour applaudir l'apothéose finale.

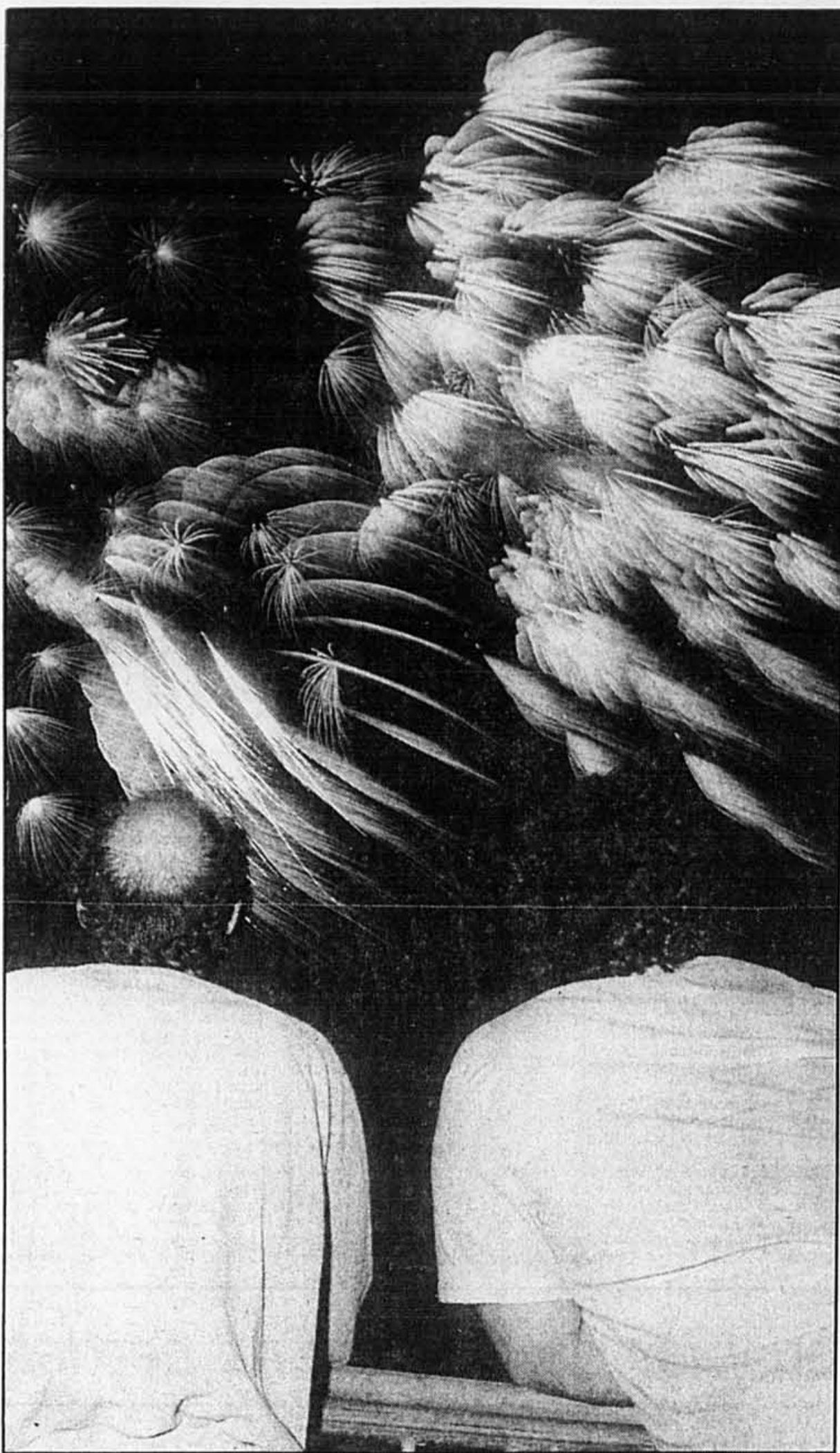
Les chefs d'artifices ont fait toutes les écoles. Pierre Chartrand, diplômé en administration, s'est intéressé à la conception de feux à force de vendre des pétards. Et Patrick Brault, diplômé du cégep Lionel-Groulx en théâtre, a reçu le coup de foudre alors qu'il travaillait comme artificier de la Ronde en 1983, la première année du festival.

Mais ne devient pas artificier qui veut. Ces apprentis-sorciers doivent s'adresser à la Division des explosifs du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

La pyrotechnie ne connaît pas de limites. Fiatlux produit des feux intérieurs, comme celui du gala MétroStar et bientôt dans le Stade olympique. Ampleman a conçu un feu de jour avec bombes fumigènes et figurines sur parachutes pour la ville de Yellowknife. Le tout est d'avoir la bonne mèche et le bon mélange de poudre.

Histoire du pétard

Les origines de la poudre noire remontent à des temps immémoriaux. Ce mélange de salpêtre, de soufre et de carbone fut sans dou-



te réalisé pour la première fois en Chine, par accident. La poudre noire fut introduite en Europe à la suite des voyages de Marco Polo.

Jusqu'au 16^e siècle, les Européens utilisèrent la poudre à des fins guerrières et religieuses. Le pétard chassait les mauvais esprits lors des grandes fêtes. Encore aujourd'hui, les artificiers espagnols affirment qu'une bombe qui saute est une âme délivrée de l'enfer.

L'aristocratie récupéra les feux pour son propre prestige. Il fut même un temps où pas un roi n'en visitait un autre sans être accueilli par un feu. Louis XIV en abusait particulièrement. Le Roi Soleil commandait un feu pour toute occasion: naissance du dauphin, baptême, première communion, sans compter les visites et les anniversaires de toutes sortes.

En 1742, Londres fut l'hôte du premier concours pyrotechnique. Les meilleurs artificiers d'Angleterre et d'Italie se réunirent pour cette grande célébration qui fut toutefois un échec. La chicane éclata entre Anglais et Italiens. La poudrière explosa — mais personne ne sut qui avait mis le feu aux poudres.

Il fallut attendre le 19^e siècle pour que, la science aidant, on développe d'autres couleurs que l'or et le vert! La pyrotechnie évolue lentement. Encore aujourd'hui, les feux sont produits de façon artisanale, un à un, à la cuiller.

La musique fut très tôt mélangée à la poudre, mais en guise d'accompagnement seulement. Haendel composa une musique pour les feux. Et le tsar Alexandre II couronna les célébrations de son couronnement avec des feux et une masse de choristes. Mais ce sont les Français, vers les années 60, qui eurent l'idée de synchroniser le tout. Mais le pyromusical fut oublié momentanément avec le psychédélisme. Il reparut à Montréal en 1983.

L'art des feux d'artifices en fut changé pour de bon. La plupart des grands événements pyrotechniques du monde délaissent maintenant les feux traditionnels pour des feux pyromusicaux, à l'exemple de Montréal. A tel point que les Chinois, qui ont pourtant inventé la poudre, ont du mal à s'inscrire dans des compétitions. Ils ont même engagé Patrick Brault pour leur enseigner rapidement le synchronisme pyromusical.

Après 2000 ans de tâtonnements, les artificiers du monde découvrent à leur grand émerveillement que les feux d'artifices sont faits pour la musique.

JEAN BENOÎT NADEAU est un journaliste pigiste de Montréal.

L'orthographe française: richesse de la langue ou vieux corset?

JEAN-MARC SALVET
collaboration spéciale

Éléphant ou éléfant? Choux ou chou? Etiquette ou étiquète?

« Le vrai problème du français n'est pas sa prétendue complexité orthographique mais la concurrence que lui fait l'anglais, qui est devenu la langue par excellence de l'instrumentation informatique, du commerce international et de la diffusion scientifique. »

Le ton est donné. À l'évidence, Jean-Claude Corbeil, linguiste au Conseil de la langue française, ne partage pas les vues de ses dix confrères français qui ont pris l'initiative de proposer, en février dernier, une « modernisation » orthographique du français.

Par leur initiative commune, les linguistes ont dit souhaiter que les pays de la francophonie en viennent rapidement à considérer les difficultés de l'orthographe française comme un frein à la diffusion du français. « Il faut, ont-ils expliqué, réduire l'écart qui existe entre la prononciation d'un mot et sa graphie. »

« Dans l'immédiat, pourraient être retenues comme prioritaires, outre l'acceptation de graphies sans accent circonflexe, la réduction des consonnes doubles, l'assouplissement des règles d'accord du participe passé et l'autorisation de doubles graphies » (on écrirait, par exemple, événement ou évènement, oignon ou ognon, second ou segond comme on peut déjà écrire indifféremment clé ou clef, cuillère ou cuiller).

Ces suggestions ne constituent toutefois pas, selon Jean-Claude Corbeil, des mesures susceptibles d'améliorer le statut international du français, ni même une réponse valable aux difficultés que rencontrent les gens lorsqu'ils écrivent. « Le défi n'est pas technique mais politique », affirme avec conviction le linguiste québécois.

Pour lui, l'affaire des *Annales de l'Institut Pasteur* dont le nom a été changé en *Research in virology, microbiology and immuno-*

logy, est venue soulever un problème bien plus important que l'orthographe: celui de l'indifférence des Français sur ces questions.

C'est du Québec, en effet, et non de la France, qu'est parti le mouvement de contestation auquel Alain Decaux, le ministre français responsable de la francophonie, s'est finalement joint. La défense de la langue française est souvent mieux assurée aux frontières de la francophonie qu'en son sein.

Pourtant, c'est sur ce terrain politique précis que doit se livrer le combat de l'audience et du statut international du français, pense l'auteur du *Dictionnaire thématique visuel*. Pas sur celui de l'orthographe.

Au ministère de l'Éducation du Québec, la modernisation de l'orthographe française n'a jamais été une priorité. « Dans l'état actuel des choses, explique Arlette Niedoba, de la Direction générale des programmes, le ministère travaille plutôt à améliorer l'enseignement de l'orthographe actuelle. »

Pour Henri Egretaud, conseiller aux communications de l'Alliance des professeurs de Montréal, la question de l'aménagement de l'orthographe ne se pose même pas: « Nos classes sont pleines d'enfants d'origine allophone qui ont de la difficulté à parler le français. Notre priorité est donc de nous assurer que ces jeunes puissent d'abord parler et comprendre correctement la langue française avant de penser aux subtilités de l'orthographe. » Cuisseaux ou cuissots?

Solution parmi d'autres

À l'époque de la culture de masse, la société doit viser une maîtrise élargie de la langue écrite. Celle-ci doit donc s'adapter à la fois au contexte socio-culturel et participer à son évolution. Si l'on veut qu'elle reste vivante, la langue écrite ne doit pas, à cause de sa complexité, demeurer inaccessible à la majorité.

C'est à partir de ces postulats que la CEQ formulait sa position

en septembre 1987, dans un mémoire présenté au ministère de l'Éducation dans le cadre d'une consultation sur la qualité du français écrit et parlé:

« Il ne saurait être question d'envisager une modification de la norme du français qui aurait pour effet de lui faire perdre ses qualités essentielles de clarté et de précision. On peut cependant souhaiter des modifications à la norme qui en augmenteraient la cohérence interne, tout en favorisant la limpitude du message. »

Henri Laberge, conseiller du syndicat enseignant, précise toutefois que sa centrale n'a encore aucune idée de ce qu'une éventuelle réforme de l'orthographe devrait recouvrir. En fait, la CEQ s'attache plutôt à établir les conditions d'une plus grande utilisation du français.

« Je suis en faveur d'une réforme de la graphie dans la mesure où il ne s'agit pas de faire de la phonétique. Il existe de nombreux signes extraphonétiques qui ont pour fonction de distinguer un sens précis aux mots; ces signes doivent être conservés. » Pour lui, les majuscules et les *s* ou *nt* au pluriel doivent demeurer, mais il faut s'interroger sur la pertinence des *ph*, du doublement des consonnes, des *tion* que l'on prononce *sion* et des règles d'accord du participe passé.

« Il est temps de combler le fossé qui sépare la langue parlée de la langue écrite. Aujourd'hui, on ne fait qu'en parler, mais cette réforme est inéluctable, tant le décalage est parfois grand entre les deux », affirme le conseiller de la CEQ.

Sur la place publique

En novembre 1988, 90 p. cent des instituteurs et professeurs de collèges en France ont dit souhaiter une réforme de l'orthographe. Depuis, selon un sondage du magazine *Lire*, 44 p. cent des Français s'y sont également déclarés « assez » ou « très favorables ».

Les dix linguistes qui ont relancé le débat se défendent bien de vouloir revenir à l'état de liberté relative d'avant le XVI^e siècle, où,

par manque d'une réelle codification, la notion de faute d'orthographe n'avait pas encore grand sens. Ils préchent plutôt pour une « tolérance mesurée envers les fautes commises. »

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le Portugal et le Brésil ont conclu un accord en vue d'uniformiser et de simplifier l'orthographe de la langue portugaise. En 1953, le conseil des ministres roumain adoptait un décret visant notamment à supprimer, dans l'orthographe roumaine, les finales muettes et la plupart des doubles consonnes.

Alors? Faut-il considérer l'orthographe française comme une richesse de notre langue ou comme un vieux corset? Les tenants de la réforme allèguent que l'orthographe a été créée bien après la langue parlée. En conséquence, elle doit s'adapter. « Seule une langue qui vit et se développe, une langue parlée et écrite aisément par tous, peut se défendre et s'épanouir. »

Selon les opposants au projet, une réforme signifierait, à toutes fins utiles, la démission de la communauté francophone, qui passerait pour être, aux yeux du monde, une reddition. Pour d'autres, ce projet est tout simplement le mauvais remède administré au mauvais moment. Celui qui ne résoudra rien.

Tous cependant s'entendent pour dire que l'autorité compétente pour étudier cette question devrait être instituée par les pouvoirs politiques. La francophonie qui a pris son envol il y a trois ans, et plus particulièrement les gouvernements du Québec et de la France, devraient, suggère-t-on, prendre l'initiative d'engager le débat.

D'échec en échec

Depuis 1791, plus d'une dizaine de projets de réforme de l'orthographe française ont été suggérés. Tous tendaient à réduire l'écart entre la prononciation d'un mot et sa graphie.

Cette volonté d'« abattre la Bastille du conservatisme français » a souvent été présentée comme une

occasion supplémentaire d'accroître la démocratisation du savoir. Entendu ici que posséder pleinement les possibilités de cet instrument incomparable qu'est l'écriture, est un droit civique, et l'accès à la culture écrite, un droit de tous les citoyens.

Ces projets ont tous avorté. Des réformes comme celle proposée par le linguiste R. Thimonnier à la fin des années soixante, et qui visait à débarrasser l'orthographe française de ses « contradictions internes », se sont toutes butées à une forte résistance.

Chariot s'écrit donc toujours avec un seul *r* et charrette avec deux. *Pomme* avec deux *m* et *potomaculteur* avec un.

L'expérience a démontré que les plus hostiles à une réforme de l'orthographe sont souvent ceux-là mêmes qui ont l'écriture pour métier: écrivains, journalistes, éditeurs, professeurs. Dès lors, une réforme de l'orthographe aurait de la difficulté à se répandre dans l'ensemble de la population.

Ce sont ces échecs répétitifs qui ont fait dire à plusieurs qu'une réforme de l'orthographe française était techniquement nécessaire, mais socialement impensable. « Parce que les sociétés sont plus largement cultivées que par le passé, une réforme de l'orthographe, explique encore M. Corbeil, serait de toute façon plus difficile à imposer aujourd'hui qu'à l'époque de Voltaire. »

Une réforme provoquerait une importante coupure avec la qualité astronomique de textes publiés depuis 200 ans. Coupure qui pourrait devenir colossale, voire dramatique, au bout de deux ou trois générations.

Mais, répètent plusieurs linguistes, la norme orthographique est un outil qui doit être, comme la langue, toujours en évolution. Figer la norme, c'est la tuer. Elle doit donc constamment s'adapter à l'évolution des sciences et techniques ainsi qu'aux nouveaux impératifs sociaux.

C'est ainsi qu'on a écrit *conestre*, *connoistre* avant d'en arriver

au verbe connaître; *eschole* avant d'écrire école, *adjoûster* avant d'ajouter. Une langue est vivante, sa graphie également.

Les fautes

La plupart des observateurs interrogés pensent que les fautes d'orthographe des étudiants — et des autres — découlent davantage d'une absence d'enseignement que de la complexité du français écrit.

« On se lamente souvent sur la mauvaise qualité de l'orthographe des adolescents sans se pencher sur des méthodes efficaces d'acquisition, explique Arlette Niedoba. Il faut mettre sur pied de nouvelles stratégies d'apprentissage de l'orthographe afin que les élèves puissent mieux la maîtriser. C'est là l'objectif du ministère. »

Parmi les mesures susceptibles d'améliorer la qualité du français écrit, citons: une plus grande individualisation de son enseignement, la création de correcteurs orthographiques électroniques et enfin, que chaque étudiant soit muni d'un dictionnaire et d'une grammaire.

Éliminer les aberrations du français écrit serait, ici aussi, davantage un complément à d'autres mesures préalables que la solution miracle. « Dans la mesure où le français aura acquis un plus grand prestige et sera perçu comme utile et nécessaire, explique-t-on à la CEQ, il apparaîtra normal et naturel de chercher à améliorer cet instrument collectif, à en développer toutes les virtualités et à l'utiliser de la façon la plus efficace comme moyen de communication. »

C'est seulement après cela que des aménagements orthographiques pourront être envisagés. D'ici là, dictionnaires et grammaires nous permettront d'éviter les chausse-trappes qui jalonnent la langue française.

JEAN-MARC SALVET est un journaliste pigiste de Montréal.

GORBATCHEV ET DENG SE SONT DONNÉ LA MAIN

Moscou et Pékin : à chacun sa crise

GILLES TOUPIN

Pour le Canada, les États-Unis et leurs alliés occidentaux, la normalisation qui a eu lieu cette semaine entre les deux grands empires communistes, l'Union soviétique et la Chine, après trente années de guerre froide, n'a plus ce caractère menaçant qu'elle aurait eu voici une décennie.

Les pions du grand échiquier planétaire ont depuis bougé petit à petit. Et cette nouvelle alliance de Pékin et de Moscou ne s'est pas concrétisée en termes de menace stratégique pour l'Ouest.

Il y a trente ans, lorsque la Chine qualifiait l'URSS de Khrouchchev de «révisionniste» et que Moscou jouait avec arrogance au «grand frère» avec la Chine de Mao, la rupture favorisa le plus grand revirement stratégique en faveur de l'Occident depuis 1945. Moscou se vit obliger de répartir ses soldats et ses missiles sur deux fronts.

Aujourd'hui, alors que les deux grands «camarades» ont laissé derrière eux des querelles pour lesquelles Gorbatchev est allé cette semaine jusqu'aux excuses, la vieille crainte de voir les Soviétiques rapatrier leurs hommes et leur quinquillerie militaire du côté du front ouest n'a plus cours. Bien au contraire, pressé de mener à bien sa *perestroïka* économique, le numéro un soviétique a significativement commencé à réduire ses troupes sur les deux fronts (500 000 hommes sur un total de cinq millions).

Toute la semaine, jusqu'aux incroyables manifestations de mercredi et de jeudi qui ont rassemblé au centre de Pékin plus d'un million de Chinois galvanisés par les étudiants en grève de la faim qui réclament un dialogue «sincère et véritable» avec les dirigeants, l'Occident a suivi à la télévision avec fascination le drame qui se jouait dans les rues de la capitale chinoise.

Pour les étudiants, dont le mouvement a commencé il y a un mois, résolus à pousser le Parti communiste chinois à assortir ses réformes économiques de réformes politiques (démocratisation, liberté de presse, lutte contre la corruption, etc.), le modèle est bien entendu la *perestroïka* et la *glasnost* de Mikhaïl Gorbatchev.

Les valeurs occidentales

À Washington cependant, c'est d'un autre oeil que l'on perçoit cette contestation populaire qui a relégué le passage de M. Gorbatchev à Pékin et à Shanghai au second rang des actualités, obligeant ce dernier à constamment changer de programme et à entrer au Palais du peuple par la porte de derrière.



La semaine qui vient de se terminer aura été riche en rebondissements de toutes sortes non seulement pour la Chine mais pour tout le monde communiste. Les étudiants chinois, fiers de leur performance, ne sont pourtant pas triomphalistes.

PHOTOLASER REUTER ET AP

Pour l'administration Bush, les valeurs affichées en grosses lettres sur les bannières des étudiants de la place Tiananmen ne sont pas uniquement celles de Gorbatchev, ce sont celles du «monde libre». «Ce n'est pas Gorbatchev qui fait les manchettes», a déclaré un responsable de l'administration américaine, «ce sont les valeurs occidentales».

Aux coups de théâtre des étudiants, les dirigeants chinois ont réagi avec embarras, trahissant de sérieuses divisions au sein du Bureau politique sur la voie à suivre pour enrayer la crise. Le premier ministre Li Peng et le numéro un Deng Xiaoping, du camp des durs, tentent d'isoler le modéré secrétaire général Zhao Ziyang favorable à une solution de com-

promis. Les rumeurs de démission de Zhao allaient bon train hier.

Le premier ministre Li Peng, dans un premier temps, aussitôt Gorbatchev parti, s'en est pris vertement aux responsables étudiants convoqués au Palais du peuple, les sommant de cesser leur mouvement et les menaçant même d'intervenir par la force. Par la suite, Zhao Ziyang lui-même s'est rendu place Tiananmen, en compagnie de Li Peng, tenter de dissuader les armes aux yeux les manifestants de poursuivre leur contestation, leur promettant de ne pas rompre le dialogue sur les réformes. Enfin, hier, le gouvernement et le PCC ont opté pour l'épreuve de force en confiant à l'armée le soin de rétablir l'ordre (Voir nos informations en A-1).

Quant aux valeurs soi-disant occidentales, le conservateur Li Peng avait étonné tout le monde en déclarant à M. Gorbatchev:

«Nous ne croyons pas que les pays démocratiques aient le monopole de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme. Les habitants des pays socialistes devraient aussi jouir de la liberté, de la démocratie et des droits de la personne. La Chine est prête à améliorer ces choses dans le cadre des réformes qu'elle a entreprises».

C'était la première fois que Li Peng allait aussi loin dans l'expression de la *transparence* (à la mode gorbatchévienne) à la mode gorbatchévienne. Mais la ligne dure qu'il a adoptée hier pour mater la révolte donne peu de poids à ces propos.

Plutôt que de servir de réplique à la perception américaine, les propos de Li Peng avaient sans doute pour objectif de renforcer, en projetant une image plus libérale, l'expression de la nouvelle politique extérieure de la Chine, politique dite de «la porte ouverte».

Sans cette politique extérieure, plus conciliante, la Chine de cette fin de siècle ne saurait répondre à ses priorités domestiques, c'est-à-dire la réforme économique, l'accès aux marchés et aux ressources des pays capitalistes et communistes, dont l'URSS.

Or, la normalisation sino-soviétique signifie que désormais l'URSS est considérée par la Chine comme idéologiquement compatible. Elle signifie aussi que la lutte entre le communisme et le capitalisme ne se fera plus sur les champs de bataille mais sur les marchés internationaux. Et l'image idyllique de la Chine et de l'URSS s'abreuvant à la même cuve du socialisme est au menu de la grande entreprise de charme de M. Gorbatchev. D'autant plus que la politique chinoise de «la porte ouverte» a déjà favorisé des investissements étrangers et l'apport d'un savoir-faire sur lesquels M. Gorbatchev espère miser à son tour grâce à l'aide de Pékin.

D'un côté, l'URSS devient plus libre mais ses réformes économiques piétinent. De l'autre côté, la Chine devient plus riche mais ses réformes politiques sont pratiquement inexistantes. Chacun des deux pays a ainsi un besoin impérieux de ce que l'autre possède. Comme le disait un universitaire de Pékin cette semaine, «les fleurs des réformes politiques éclosent en URSS mais les arbres en porteront les fruits en Chine».

Ainsi, le rapprochement historique de cette semaine est perçu par l'Occident comme étant beaucoup moins dangereux qu'il n'aurait été voici quelques années. Les relations entre les deux géants communistes ont les limites que leur imposent les réalités économiques et stratégiques actuelles.

Washington ne croit pas que la Chine et l'URSS menaceront conjointement les États-Unis. L'URSS, avec ses cinquante divisions en Asie et malgré les réductions de troupes promises à la frontière chinoise, demeure toujours, dans la région, la plus grande menace pour la Chine. Le Japon, avec sa puissance économique, restera également une plus grande menace pour Pékin que ne le sont actuellement les États-Unis.

Présence américaine

Pour ces raisons, la Chine ne renoncera pas à la position stratégique importante des États-Unis en Asie. Pour mettre l'accent sur cette vérité, Pékin a invité trois navires de guerre américains à venir mouiller dans le port de Shanghai le lendemain du départ de Gorbatchev.

Ce grand rapprochement sino-soviétique n'a pas encore atteint toute sa plénitude. Beaucoup de travail reste à faire, a souligné M. Gorbatchev. La question cambodgienne notamment demeure un écueil à la pacification complète, bien que là encore une certaine souplesse a été perceptible chez M. Gorbatchev à propos de la question de la participation des Khmers rouges, soutenus par la Chine, au futur gouvernement de Phnom Penh.

Ensuite, les crises intérieures — économique pour l'URSS et politique pour la Chine — laissent bien peu de marge aux deux puissances pour renouer avec leurs anciennes visées hégémoniques.

Les vieux irritants pratiquement balayés, les tensions considérablement réduites entre les deux grands voisins communistes, le monde respire un peu mieux depuis cette normalisation. Reste pour Moscou et Pékin le plus difficile: la résolution de leurs crises internes respectives.

ENTRE LE COMMUNISME ET L'EXTRÊME-DROITE

Les Colombiens résistent et restent optimistes

JUDITH BELANGER
collaboration spéciale

«ELN», lit-on en grosses lettres sur la façade des habitations bordant la route de terre. Partout, sur les baraquements de bois, les petits abris de bambou ou les maisons de chaux, des graffitis s'étendent comme de larges cerneaux.

ELN pour: *Ejército de liberación nacional*, l'Armée de libération nationale, une organisation d'inspiration marxiste, considérée en ce moment comme le plus actif et le plus intransigeant des six mouvements de guérilla en Colombie.

«Incroyable! Je ne pensais pas que les guérilleros étaient arrivés jusqu'ici», s'exclame à la vue des inscriptions José Nicolas, 35 ans, un commerçant de Medellín, la plus importante ville industrielle du pays.

Ici, près de Remedios dans le département de l'Antioquia, un de ces villages enfouis dans la jungle colombienne, les habitants ne semblent guère se soucier des proclamations arbitraires de la propagande murale.

«Personne n'oserait effacer ces graffitis par peur de représailles meurtrières et il ne faut pas présumer de la sympathie des villageois pour la guérilla. Au contraire, ils n'apprécient pas du tout l'extrême-gauche, explique José Nicolas. Ces habitants, des paysans à l'emploi de grands propriétaires terriens pour la plupart, ne sont pas en mesure de fermer leur région au ELN. Ils doivent partager leurs terres et payer tribut aux guérilleros, sans quoi ils risquent la mort», confie ce citadin en voyage d'affaires dans la région.

Démocratie limitée

Malgré les tensions sociales qui ébranlent actuellement le gouvernement, la république de Colombie, avec sa population de 29 millions, conserve son caractère démocratique. Depuis plus d'un demi-siècle, aucun coup d'État et aucune présence militaire au pouvoir n'ont pu menacer la nature du régime.

Pourtant, seule une faible place est laissée à l'opposition et les Colombiens parlent de démocratie limitée. Outre les conservateurs et les libéraux qui alternent au pouvoir au fil d'élections tenues tous les quatre ans, selon le pacte du

«Front national» signé en 1957, aucune force d'opposition n'apparaît sur la scène politique. C'est sur le terrain, dans l'illégalité, que la dissidence s'exprime par les armes: la guérilla.

Mais les temps changent. Les guérilleros du FARC, les *Forces armées révolutionnaires de Colombie*, ont fini par remettre leurs fusils. En 1984, sous la présidence de Belisario Betancur (conservateur, 1982-86), on tenta de transformer les FARC en mouvement politique par un cessez-le-feu. Un semblant de premier parti de gauche fut alors créé en 1985: l'Union patriotique (UP).

Dans sa volonté d'instaurer le dialogue politique et de proposer les Accords de Paix, Betancur conclut aussi en 1984 des ententes avec trois autres groupes de guérilla (l'IDO, le M-19 et l'EPL). Il devait par contre échouer avec l'ELN.

Depuis le retour des libéraux en 1986, le président Virgilio Barco manifeste moins d'audace dans le dialogue avec l'extrême-gauche. C'est ainsi que l'entente avec les FARC est aujourd'hui la seule à subsister.

«Le dialogue politique en Colombie est à mes yeux, mais pas toujours à ceux du gouvernement, une priorité», affirme le délégué du gouvernement libéral dans les relations avec les groupes de protestation, Juan Mayer, 36 ans.

«Prenons la drogue, par exemple. Il ne suffit pas d'éliminer les laboratoires clandestins ou les cultures de coca en montagne! C'est d'abord un phénomène social, un problème qui concerne tout le monde, y compris les politiciens. Qu'il s'agisse des narco-trafiquants, des Indiens du pays, des guérilleros ou des paysans, il doit y avoir un consensus sur l'avenir de la société colombienne. Et sur ce point, nous sommes très optimistes».

Élection et tuerie

Optimistes, certes, les Colombiens le sont! Notamment parce que la situation politique du pays évolue et que des décisions gouvernementales ouvrent des perspectives nouvelles, comme la nouvelle loi sur l'élection des maires, par exemple.

En mars 1988, pour la première fois dans l'histoire du pays, les Colombiens ont pu élire leurs maires au suffrage universel. À Segovia, petite ville minière de

35 000 habitants bien nantie et située près de Remedios, dans le département de l'Antioquia, les citoyens ont alors voté pour un membre de l'Union patriotique. Certains perçurent l'événement comme un pas vers la démocratisation. Mais d'autres y virent un prélude au désastre.

Un soir de septembre dernier, cinq mois après cette expérience électorale, deux voitures sont arrivées en trombe dans le centre de Segovia. Des hommes lourdement armés en sont descendus et, tirant sur tout ce qui bougeait, ont massacré cinquante-cinq personnes avant de disparaître comme ils étaient venus.

Aujourd'hui, seuls les trous de balles dans les murs des habitations rappellent cet instant de violence politique, dont l'histoire a secoué le pays entier. «La massacre», chuchote-t-on maintenant à propos de la tuerie à Segovia, où l'on évite désormais les mots «gauche» et «communisme».

«Ce sont des fascistes, des tueurs engagés par l'extrême-droite et les narco-trafiquants qui ont fait le coup», affirme Francisco, 27 ans, restaurateur. Parce que nous avons l'ELN dans les pattes et à cause de notre vote municipal pour un membre de l'UP, nous sommes accusés de communisme par les paramilitaires. Mais nous ne sommes pas d'extrême-gauche!»

500 morts en quatre ans

Qui donc a voulu punir le succès de l'UP dans cette région? Jusqu'ici, rien n'a conduit à l'identification des tueurs, les *sicarios*, ou de leurs commanditaires. Il s'agit d'ailleurs d'une enquête d'autant plus difficile que, dans cette région désolée de la Colombie, la représentation des pouvoirs civils est pour ainsi dire inexistant: c'est en vain qu'on cherche ici des organisations juridiques et administratives, la police, les hôpitaux ou les écoles.

Seule l'armée, dont l'apparition se fait généralement après le déroulement des conflits, a pris pour le moment le contrôle de la ville minière.

Le sanglant épisode qu'a connu Segovia ne constitue néanmoins pas une exception. Depuis 1985, plus de 500 membres de l'UP ont été assassinés en Colombie par des tueurs à gages et il se dégage le portrait d'une extrême-droite qui sert de plus de 150 groupes paramilitaires bénéficiant d'une impunité totale.

À cette classe de «redoutables» sont souvent associés de hauts gradés militaires agissant pour leur compte — plusieurs membres des Forces armées ont déjà été mis en cause —, des narco-trafiquants, d'importants industriels et de riches propriétaires terriens menacés par les guérilleros.

«La création de l'UP a été un pas de plus vers la démocratie, mais la violence n'en a pas diminué pour autant», affirme Rafael Enciso, 33 ans, un des membres dirigeants des FARC.

Sur la liste noire

«Mon nom figure sur la liste noire de l'extrême-droite et je sais qu'on me recherche. Mais cela ne m'empêche pas de continuer à travailler pour les FARC en faisant des analyses utilisées dans la planification du développement économique», dit Enciso, un économiste diplômé de l'université de Bogota qui s'est spécialisé en coopératisme, un domaine non reconnu par le gouvernement colombien actuel.

«Pour le moment, les pressions de l'extrême-droite sont énormes et les États-Unis contribuent à les accentuer. Diverses déclarations américaines ont suivi les Accords de Paix du président Betancur, alléguant la création d'un courant de sympathie pour le communisme en Colombie... Mais nous ne voulons surtout pas d'un régime communiste ici et ces pressions nous nuisent en freinant le développement du pays. La Colombie est en plein changement et des choix doivent se faire avant la montée irréversible du chaos. Des changements sont nécessaires, comme une réforme agraire pour un nouveau partage des terres et le contrôle des productions agricoles», affirme ce jeune homme de Bogota.

«Aujourd'hui, 68 p. cent du sol colombien sont la propriété de quatre p. cent des citoyens du pays: c'est absurde! Des zones de l'intérieur sont laissées à elles-mêmes et l'État doit enrayer l'exode rural, notamment en accroissant l'administration dans ces régions. Les réformes sont un besoin urgent, et nous restons optimistes en dépit de nos difficultés. Entre autres, le programme économique des FARC donne déjà des résultats. Trop souvent, hélas, il laisse encore des traces de sang.»



C'est dans cette rue de Segovia que 55 personnes ont été assassinées par des paramilitaires. Aujourd'hui, seuls les trous de balles dans les murs des habitations rappellent cet instant de violence politique extrême.

JUDITH BELANGER
est une journaliste pigiste de Montréal.

Une bagarre électorale sur la Rive-Sud



MARIO FONTAINE

Terre péquiste depuis trois mandats, la Rive-Sud de Montréal promet d'être le théâtre d'une bataille épineuse aux prochaines élections générales avec, aux premières rangées, plusieurs gros canons du Parti québécois.

Cette région a été la seule, avec le Saguenay-Lac-Saint-Jean, à envoyer bon an mal an un fort contingent de députés péquistes à l'Assemblée nationale depuis 1976. Le Parti libéral peut en revanche, de son côté, compter sur quelques enclaves virtuellement impenables.

Pour l'heure, c'est le départ de trois députés péquistes influents, Jean-Pierre Charbonneau, Jean-Guy Parent et Claude Filion, qui soulève le plus d'interrogations. Leurs circonscriptions de Verchères, Bertrand et Taillon, à proximité immédiate de la métropole, pourraient en effet accueillir certaines vedettes de l'opposition.

Ainsi, l'ancien ministre Bernard Landry n'a pas écarté Verchères de ses projets. Il y possède une maison de campagne et songe sérieusement à effectuer un retour en politique. Verchères semble susciter également l'appétit du chef de la formation, Jacques Parizeau.

M. Parizeau a dit préférer son ancien comté de l'Assomption.

Mais maintenant que le travail de reconstruction du PQ est à toutes fins utiles complet, il sent la nécessité d'effectuer sa rentrée à l'Assemblée nationale. Si les élections devaient n'avoir lieu que l'an prochain, la tentation sera grande de reléguer Verchères.

«Non seulement on souhaite conserver ces comtés qui correspondent au profil de notre clientèle, mais aussi y augmenter le pourcentage de nos appuis. Aucun des trois députés ne part en claquant la porte. Ils le font tous avec beaucoup d'élégance, de respect et de loyauté», explique la vice-présidente du Parti québécois, Pauline Marois.

Alors que M. Charbonneau quittera son siège aux alentours du 24 juin, MM. Bertrand et Filion complèteront leur mandat. Le Parti libéral rêve évidemment de s'approprier ces trois circonscriptions, qu'il avait failli enlever en 1985.

Dans Verchères, l'association locale du PLQ ne compte cependant encore qu'un peu plus de 200 membres. Son président, Réal Duquette, doit attendre d'en avoir cinq fois plus pour convoquer l'assemblée de mise en candidature, vers septembre. «C'est un comté qui se revire», assure M. Duquette. Un avocat de Beauceville, Jean-Pierre Beauchesne, a déjà manifesté son intention d'être candidat libéral.

Scénario différent dans Bertrand, la circonscription de Jean-Guy Parent qui, en 1985, devenait célèbre en y battant Robert Bourassa. Cette fois, c'est une enseignante de 56 ans qui portera les couleurs du PLQ. Un bon défi

à affronter pour Mme Estelle Lessard, pour peu que le Parti québécois lui oppose un candidat d'envergure.

Un trou énorme

Situation semblable dans Taillon, l'ancien comté de René Lévesque dont le successeur, Claude Filion, ne sollicite pas de renouvellement de mandat. On chuchote le nom de l'ancienne secrétaire de comté de M. Lévesque, Luce Rodrigue, comme successeur éventuel. Elle risque toutefois de faire face à un adversaire de taille, l'ancien président de l'Alliance des professeurs de Montréal, Rodrigue Dubé. Le nom de M. Dubé circule dans les officines libérales comme «du domaine du possible», quoique aucune porte ne semble fermée à d'autres postulants pour le moment.

«Le départ de Charbonneau, Parent et Filion fait un énorme trou sur la Rive-Sud. Ça prendra des candidats connus pour le Parti québécois», commente le député libéral de Chambly, Gérard Latulipe. Évincé du cabinet par Robert Bourassa en début de mandat, celui-ci a sérieusement songé à tout laisser tomber.

«Il y a deux ans, j'avais mon voyage, je pense avoir remonté la pente. Si je décide de ne pas me représenter, ce sera pour des raisons personnelles. Mais je pense dans le moment davantage à me représenter qu'à me retirer», confie M. Latulipe. Le Parti québécois n'a pas non plus choisi son candidat, mais la journaliste Monique Richer a déjà indiqué son intention de se présenter à l'assemblée de mise en candidature.

On s'attendait par ailleurs à revivre une bataille serrée dans Vachon, une circonscription arrachée de justesse en 1985 par la candidate libérale Christiane Pelchat. Celle-ci jubilait, toutefois, lors de l'annonce de l'implantation de l'Agence spatiale à Saint-Hubert, en plein chez elle. «Un coup de main extraordinaire», déclarait alors la jeune députée. Chez les péquistes, c'est un autre ancien collaborateur de René Lévesque, Réal Brais, qui pourrait tenter de ramener ce comté dans le giron souverainiste.

Une chaude lutte s'était également déroulée dans Marie-Victorin la dernière fois, remportée par la péquiste Cécile Vermette. Mme Vermette a connu quelques ennuis de santé en début de mandat, mais semble tout à fait rétablie depuis et représentera à nouveau la formation. Les libéraux lui opposeront un gros candidat local, conseiller municipal de Longueuil, Michel Timperio. La convention du PLQ devrait se tenir en août.

Courte histoire pour Laporte. Le ministre André Bourbeau devrait l'emporter facilement, tout comme le député Jean-Pierre Saintonge dans la nouvelle circonscription de Lapinière. Celle-ci comprend la ville de Brossard.

Les frontières de Laprairie, l'ancien comté de M. Saintonge, ont été reportées plus à l'ouest, de sorte que les francophones y domineront nettement. Ce qui est de nature à aider l'ancien ministre péquiste Denis Lazure, qui tentera d'y effectuer un retour en politique. Un homme d'affaires, Yvon Pommerville, y défendra les couleurs libérales.

VOITURE ALLEMANDE, VIN FRANÇAIS, BOUFFE ITALIENNE, MEUBLES...



SOLDE DE 8 HEURES

LE LUNDI 22 MAI 1989 HÂTEZ-VOUS, C'EST À NE PAS MANQUER!

TRICOTS POUR FEMME 25% DE RABAIS Vêtements printemps-été. Ord. 30\$ à 150\$ SOLDE 22,50 à 112,50 Tricots pour femmes, rayon 147	VÊTEMENTS SPORT KARI 30% DE RABAIS Coordonnés pour femme. Ord. 14,99 à 76\$ SOLDE 10,49 à 53,20 CH. Kari, rayon 193	DÉBARDEURS ET TEE-SHIRTS JEUNESSE 30% DE RABAIS Vêtements pour femme, choix de couleurs vives, rayures et motifs. Ord. 6,99 à 25\$ SOLDE 4,89 à 17,49 CH. Jeunesse, rayons 813 et 463	HORLOGES 20% DE RABAIS Bulova, Cosmo et plus. Vaste choix de modèles. Ord. 15\$ à 300\$ SOLDE 12\$ à 240\$ CH. Horloges, rayon 231	BIJOUX SEMI-PRÉCIEUX ET EN ARGENT STERLING 30% DE RABAIS sur les articles de 45 à 75\$ 50% DE RABAIS sur les articles de 75\$ et plus Bijoux semi-précieux, rayon 239
PEIGNOIRS EN TISSU ÉPONGE EXTENSIBLE ET TENUES DE NUIT EN POLYESTER FILÉ 40% DE RABAIS Ord. 15,99 à 55\$ SOLDE 9,59 à 33\$ CH. Tenues de nuit et peignoirs, rayons 170 et 820	PULLS BAYCLUB POUR HOMME 50% DE RABAIS Unis, à rayures et à motifs géométriques. Ord. 39,99 à 160\$ SOLDE 19,99 à 80\$ Pulls pour homme, rayon 344	COLLECTIONS BARRAGE, GLOBAL MIND ET PANCHETTI 50% DE RABAIS Vêtements sport pour homme. 50% de rabais sur le prix étiqueté. Vêtements pour homme, rayon 317	PANTALONS GRENADIER, 2 MODÈLES 50% DE RABAIS Sergé tout-aller et modèle habillé. Ord. 19,99 SOLDE 9,99 CH. Pantalons pour homme, rayon 314	CHEMISES HABILLÉES GRENADIER 50% DE RABAIS Chemises et chemisettes. Ord. 10,99 à 15,99 SOLDE 5,49 à 7,99 CH. Chemise pour homme, rayon 853
TOUS NOS TEE-SHIRTS ET SHORTS POUR ENFANT 25% DE RABAIS Tee-shirts unis, à rayures ou à imprimés au docteur. Shorts unis, à motifs ou à imprimés au docteur. Tailles 8 à 14 pour garçon et fille. Ord. 4,99 à 12,99 SOLDE 3,74 à 9,74 CH. Vêtements pour enfant, rayons 404 et 455	NUISSETTES FAÇON TEE-SHIRT 30% DE RABAIS Ord. 14,99 et 18\$ CH. Vêtements de nuit pour femme, rayon 170	VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMME 50% DE RABAIS Cardin, City, Grenadier, U.S. Polo et autres. Ord. 14,99 à 29,99 SOLDE 7,49 à 14,99 CH. Vêtements sport pour homme, rayon 352	VÊTEMENT DE LA COLLECTION CATAMOUNT TRAIL 50% DE RABAIS Vêtements sport pour homme. Ord. 28\$ à 50\$ SOLDE 14\$ à 25\$ CH. Vêtements sport, rayon 366	RAQUETTES DE TENNIS 20% DE RABAIS Le choix varie selon le magasin. Ord. 18,99 à 299,99 SOLDE 15,19 à 239,99 CH. Articles sport, rayon 742
VÊTEMENTS MOLLETONNÉS A.K. ET JATHY POUR FEMME 50% DE RABAIS Variété de modèles et de couleurs. Ord. 19,99 SOLDE 9,99 CH. Articles de sport, rayon 740	PANTALONS ET BLOUSONS K-WAY 25% DE RABAIS Le choix varie selon le magasin. Ord. 36\$ à 58\$ SOLDE 26,99 à 43,49 CH. Articles de sport, rayon 740	SACS À DOS BAYSPORT 25% DE RABAIS Nylon, toile et autres. Ord. 21,99 à 38,99 SOLDE 16,49 à 29,24 CH. Articles de sport, rayon 742 * sur le prix ordinaire.	BICYCLETTE PATHFINDER 2000 30\$ DE RABAIS Bicyclette de montagne 12 vitesses, pour homme, garçon et femme. Ord. 189,99 SOLDE 159,99 CH. Articles de sport, rayon 742	TOUS LES MEUBLES DE CHAMBRE À COUCHER ET DE SALLE À MANGER À PRIX ORDINAIRE EN MAGASIN 20% DE RABAIS Vaste choix, certains grands noms comme Strathroy, Pallisor et Canadel. Meubles, rayon 507
ENSEMBLES DE PATIO À PRIX ORDINAIRE EN MAGASIN 20% DE RABAIS Nombreux modèles et couleurs. 20% de rabais sur le prix ordinaire. Meubles de jardin, rayon 522	MEUBLES REMBOURRÉS À PRIX ORDINAIRE EN MAGASIN 20% DE RABAIS Vaste assortiment comprenant des marques réputées, 20% de rabais sur le prix ordinaire. Meubles rembourrés, rayon 501	DUOS-SOMMEIL BEAUMARK EN MAGASIN 50% DE RABAIS Notre meilleure qualité! Une place. Ord. 880\$ SOLDE 399,99 CH. Deux places. Ord. 840\$ SOLDE 419,99 CH. Grand lit. Ord. 1000\$ SOLDE 499,99 CH. Matelas, rayon 515	ASSORTIMENT DE BICYCLETTES POUR ENFANT 20\$ DE RABAIS Bicyclettes 30 cm à 51 cm, pour garçon et fille. Ord. 79,99 à 149,99 SOLDE 59,99 à 129,99 CH. Articles de sport, rayon 742	OUVERT LE LUNDI! PROFITEZ DE NOS RABAIS EXTRA À NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION MODE DU 9100, BOUL. CAVENTISH À VILLE ST-LAURENT Notez que les articles annoncés ici, ne sont pas disponibles à notre centre de liquidation mode.

Le choix varie selon le magasin.

LE STYLE KIT A TOUT

Plus de 40 boutiques à travers le Québec. Un service personnalisé. Vaste choix de produits disponibles en magasin. Payez et emportez... sans file d'attente aux guichets.



le réseau des boutiques KIT A TOUT / Région de Montréal

BOUCHERVILLE (514) 655-0769	MONTREAL (Beaubien) (514) 253-3211	ST-JÉRÔME (514) 431-5050
CHOMEDEY (514) 682-4007	MONTREAL (Masson) (514) 593-5553	ST-JOVITE (819) 425-2748
GRANBY (514) 375-5573	MONTREAL (Lajeunesse) (514) 385-3365	ST-LUC (514) 348-5601
GREENFIELD PARK (514) 465-3210	POINTE-AUX-TREMBLES (514) 645-1648	658-9343
JOLIETTE (514) 753-7966	PONT-VIAU (514) 668-4045	STE-THÉRÈSE (514) 435-7156
LASALLE (514) 364-2533	REPENTIGNY (514) 585-9031	TERREBONNE (514) 471-2052
LONGUEUIL (514) 651-4669	RIVIÈRE-DES-PRAIRIES (514) 648-7484	VALLEYFIELD (514) 377-3081
MONTREAL (ave du Parc) (514) 277-2721	ST-HYACINTHE (514) 778-1314	VAUDREUIL (514) 455-1017
		WEST ISLAND (514) 694-0098

Centre-ville de Montréal: lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
 Succursales: lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h
 Centre-ville de Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Centre Rockland 739-5521 • Centre Laval 888-8970 • Carrefour Laval 837-1540 • Farnham, Pointe-Claire 897-4870 • Galeries d'Anjou 353-3200 • Jardins Dorval 831-6741 • Mail Champlain 466-3220 • Place Versailles 354-8470 • Place Verte 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

